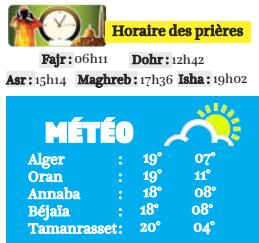


DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Mardi 11 décembre 2018 - 3 Rabî' al-thani - N° 2085 - 6^e année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€



www.dknews-dz.com

ALGÉRIE-EAU

M. Messahel reçoit le Prix des pionniers arabes des réseaux sociaux

P. 24

CONFÉRENCE INTERNATIONALE DE L'ONU SUR LA MIGRATION

M. Bedoui à Marrakech

P. 24

ALGÉRIE-EGYPTE-AFRIQUE

Participation de l'Algérie à la 1^{re} édition de la Foire commerciale intra-africaine au Caire

P. 7

CONFÉRENCE DE L'UNITÉ ISLAMIQUE:

M. Ghlamallah demain en Arabie Saoudite

P. 24

DÉBUT, HIER, DES TRAVAUX DE LA CONFÉRENCE NATIONALE SUR LE PRINCIPE DE L'EXCEPTION D'INCONSTITUTIONNALITÉ

«L'exception d'inconstitutionnalité destinée à l'élimination de tous les facteurs de faiblesse du pays»

Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Tayeb Louh a indiqué lundi à Alger que l'introduction de l'exception d'inconstitutionnalité était destinée notamment à l'élimination de tous les facteurs qui pourraient constituer une «faiblesse ou un fléchissement» du pays. «Il est envisagé à travers cette effet, l'élimination de tous les facteurs qui pourraient constituer une faiblesse ou un fléchissement de notre patrie. Cette approche fait le consensus de tous les Algériennes et Algériens, quels que soient leurs visions ou leurs avis», a indiqué M. Louh dans une allocution prononcée à l'ouverture de la conférence nationale sur l'exception d'inconstitutionnalité.

P. p 4-5



Le Président de la République honoré

Le président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika a été honoré, en marge de la conférence nationale sur «le principe de l'exception d'institutionnalité», ouverte lundi à Alger, pour ses efforts dans l'appui du processus démocratique et l'ancre des fondements de l'Etat de droit.



ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

M. Hadjar reçoit deux chercheurs internationaux en mathématiques

P. 3

SANTÉ

Le cerveau des enfants abusant des écrans semble modifié, selon une étude

P. 11

ORAN

L'industrie automobile nationale à l'honneur du 18^{ème} Salon AutoWest

P. 6

F  TBALL

COUPE D'ALGÉRIE 2018-2019 :

Les quarts de finale et demi-finales seront disputés en aller-retour

L'édition 2018-2019 de la coupe d'Algérie de football verra l'introduction de 3 nouveautés, dont principalement le déroulement des matches des quart de finale et demi-finales en aller-retour, a indiqué le SG de la FAF, Mohamed Saad, lors du tirage au sort des 32es et 16es de finale, organisé dimanche soir à l'Ecole supérieure de l'hôtellerie et de restauration d'Aïn Benian (Alger).

P. 21

HISTOIRE

Le Musée central de l'armée commémore le 58^e anniversaire des manifestations du 11 décembre 1960

P. 16

MDN

ALGÉRIE: Les envois de fonds de la diaspora devraient progresser à 2,2 milliards de dollars en 2018 (BM)

P. 7

LUTTE CONTRE LE TERRORISME Deux (02) casemates pour terroristes et une bombe artisanale détruites à Aïn Defla

P. 24

LE 16 DÉCEMBRE AU CIC Cérémonie de remise du prix «El Manara»

Sous le patronage du président de la République, la radio algérienne en collaboration avec l'Office national des droits d'auteurs et droits voisins (ONDA), organisent dimanche 16 décembre à partir de 16h au Centre international des conférences (CIC), la cérémonie de remise du prix «El Manara» qui récompense le meilleur poème dédié à la mosquée d'Alger.



LYCÉE BOUAMAMA D'EL MOURADI Conférence sur les manifestations du 11 décembre 1960...



Le musée national du moudjahid, organise ce matin à partir de 10h, au lycée Cheikh Bouamama d'El Mouradia, une conférence sur les manifestations du 11 décembre 1960 «La victoire de la volonté».

...Et Cérémonie à la Coupole

A l'occasion de la commémoration des manifestations du 11 décembre 1960, le Mouvement national des étudiants algériens (MNEA), organise une cérémonie pour commémorer l'événement, ce matin à partir de 11h à la Coupole du Complexe olympique Mohamed Boudiaf.

DEMAIN AU COMPLEXE OLYMPIQUE DE TO 1^{er} Salon national des jeunes investisseurs



La 1^{re} édition du

Salon national des jeunes investisseurs, se tiendra du 12 au 14 décembre, au Complexe sportif olympique de la wilaya de Tizi-Ouzou.



Météo

	Max	Min
Alger	19°	07°
Oran	19°	11°
Annaba	18°	08°
Béjaïa	18°	08°
Tamanrasset	20°	04°

ASSOCIATION SPORTIVE DE LA SÛRETÉ NATIONALE Le Colonel Mustapha El Habiri fier de ses footballeurs



Dans le cadre de la modernisation des infrastructures stratégiques de production d'eau potable, la société des eaux et de l'assainissement (SEAAL) a engagé des travaux de réhabilitation de la station de traitement des eaux située dans la commune de Sidi Amar dans la wilaya de Tipasa. A cet effet, SEAAL entame dans la deuxième phase des travaux hydrauliques et électriques, qui consistent à la réhabilitation de la station de pompage. Ces travaux prévus aujourd'hui à partir de 08h pour une durée de 24 heures, engendreront une perturbation de l'alimentation en eau potable qui impactera les communes de Sidi Ghiles, Cherchell, Sidi Amar, Nador, Hadjout, Menaceur, Tipaza et Meured. L'entreprise précise à ses clients que l'alimentation en eau potable reprendra progressivement le mercredi 12 décembre. Un dispositif de citernage sera mis en place afin d'assurer les usages prioritaires (établissements publics et hospitaliers). SEAAL prie ses clients de l'excuser des désagréments causés par ces travaux, et met à leur disposition, pour toute information, le numéro de son Centre d'Accueil Téléphonique Opérationnel, le 1594, accessible 7j/7 et 24h/24.



Horaire des prières

Mardi 3 Rabî' al-thani 1440

Fajr	06:11
Dohr	12:42
Asr	15:14
Maghreb	17:36
Isha	19:02



CULTURE Mihoubi à Sétif

Le ministre de la Culture, M. Azzedine Mihoubi, effectuera aujourd'hui, une visite de travail et d'inspection dans la wilaya de Sétif. Au cours de cette visite, le ministre inspectera le site archéologique de Aïn Lahnech, plus ancien gisement archéologique d'Afrique du Nord et deuxième site archéologique le plus ancien au monde.



MOUDJAHIDINE Tayeb Zitouni à Aïn Témouchent



Le ministre des Moudjahidine, M. Tayeb Zitouni, poursuit aujourd'hui, sa visite de travail entamée hier dans la wilaya de Aïn Témouchent.

LES 14 ET 15 DÉCEMBRE À L'HÔTEL SHERATON 3^e Congrès de l'Académie algérienne d'allergologie



L'Académie algérienne d'allergologie (AAA), tiendra son 3^e congrès, les 14 et 15 décembre à l'hôtel Sheraton d'Alger (Club Des Pins).

LE 15 DÉCEMBRE À L'OREF Exposition collective «Trait d'union»

L'Office Riadh El Feth, abritera samedi 15 décembre et pour la première fois, une exposition collective d'arts plastique qui réunira 75 artistes intitulée «Trait d'union». Le vernissage aura lieu à partir de 14h. Un concert sera organisé dans la soirée à partir de 19h en l'honneur des artistes par le groupe «Ithren» avec la participation de Hania Bakhti.



RELIZANE Lancement de l'opération «Un hiver chaud»

La wilaya de Relizane a procédé hier au lancement de la caravane de solidarité au profit des familles démunies intitulée «Un hiver chaud». A cet effet, la direction de l'action sociale a tracé un programme pour silloner l'ensemble des communes de la wilaya particulièrement celles situées en zone rurale. L'opération consiste à la distribution de couverture et autres fournitures.

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR: M. Hadjar reçoit deux chercheurs internationaux en mathématiques

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Tahar Hadjar a reçu, lundi à Alger, les deux chercheurs internationaux en mathématiques, Cédric Villani et Ngô Bao Chau qui effectuent une visite en Algérie.

Cette audience qui a eu lieu au siège du ministère a constitué «une opportunité d'examiner les voies et moyens à même de consolider et promouvoir la coopération dans le domaines de la formation en mathématiques, qui connaît un progrès notable», a souligné M. Hadjar dans une déclaration à la presse. «La visite des deux chercheurs en Algérie tends à diffuser la connaissance en milieu universitaire, en premier lieu, à travers la tenue d'une série de conférences et à tirer profit de l'expérience des deux chercheurs qui ont obtenu des prix mondiaux dans le domaine des mathématiques», a-t-il ajouté. Cette visite vise également, poursuit le ministre, à diffuser la connaissance au grand public, notamment en ce qui a trait au domaine des mathématiques dont les applications rendent de grands services à l'humanité». A son tour, le chercheur M. Villani, a précisé que sa visite aux différents établissements d'enseignement des mathématiques en Algérie, a pour but d'informer «les étudiants et les personnes intéressées des nouveautés survenant dans le domaine de la Recherche



scientifique spécialisée en la matière (mathématiques), au niveau international, outre l'examen des défis auxquels est confrontée l'enseignement de cette matière, devant le progrès technologique, ainsi le rôle des mathématiques dans la promotion de l'humanité». M. Ngô Bao Chau, s'est félicité, pour sa part, de «l'intérêt» que portent les auto-

rités algériennes à l'enseignement des mathématiques, faisant part à cet égard, de sa gratitude de l'accueil qui lui a été réservé depuis sa présence en Algérie.

Cette audience a été rehaussée par la présence de membres de la famille du mathématicien, enseignant à l'université d'Alger et le militant de la Guerre de libération nationale, Maurice Audin.

SANTÉ:

Le ministre de la Santé souligne la nécessité d'améliorer le fonctionnement des urgences médico-chirurgicales

Le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Mokhtar Hasbellaoui, a souligné la nécessité d'améliorer le fonctionnement des urgences médico-chirurgicales et de remédier à tous les dysfonctionnements en matière d'accueil, d'orientation et d'hygiène hospitalière, indique lundi un communiqué du ministère.

Président d'une réunion d'évaluation dimanche au siège de son département ministériel avec les présidents des conseils scientifiques, les directeurs généraux des centres hospitalo-universitaire (CHU) et les directeurs des centres anticancer (CAC), M. Hasbellaoui a appelé à «assurer tout ce qui facilite la prise en charge des cas urgents, en veillant à la disponibilité et l'entretien régulier du matériel et des équipements médico-chirurgicaux», précise-t-on de

même source. Il a, également, mis l'accent sur l'importance d'une gestion rationnelle de tous les moyens et capacités mis en œuvre par l'Etat au service des citoyens».

Après avoir entendu les préoccupations des présidents des conseils scientifiques, des directeurs généraux des CHU et des directeurs des CAC, le ministre a donné «plusieurs recommandations et instructions constituant les priorités des axes de la feuille de route pour l'année 2019», mettant l'accent sur la nécessité de «porter les activités médico-chirurgicales à un plus haut niveau d'amélioration et organiser le travail et la gestion des services des urgences, conformément aux efforts consentis par l'Etat pour améliorer ces services qui reflètent le système de santé tout entier». Par ailleurs, le ministre a réaffirmé la

nécessité de «réhabiliter tous les services hospitaliers n'ayant pas bénéficié du programme de réhabilitation, de relancer les projets interrompus, d'adopter le principe de coordination et de communication comme règle de base entre les différents services, afin d'adapter un système optimal dans la gestion des services, conformément à une organisation hiérarchique aux caractéristiques bien définies».

Concernant le cadre de travail en milieu hospitalier, il a rappelé la nécessité de «créer toutes les conditions favorables aux équipes médicales et paramédicales afin de s'acquitter au mieux de leurs tâches et de garantir la sécurité aux équipes de garde».

Le ministre a donné aussi des «instructions strictes en vue de généraliser le déploiement du dossier électronique médical au niveau

de tous les centres hospitalo-universitaires, dans le cadre du système informatique national, de doter l'ensemble des pharmacies hospitalières d'un outil de gestion informatisé des médicaments, notamment la gestion du stock et le circuit du médicament».

Il a, en outre, ordonné la création d'un registre national des malades orphelins et instruit de «poursuivre le programme national de transplantation d'organes, de tissus et de cellules, sous réserve de l'accréditation de l'Agence nationale des greffes d'organes».

A la lumière des déclarations des intervenants, le ministre de la Santé a décidé de tenir deux réunions au cours des prochains jours pour examiner la question de l'organisation des urgences médicales et de la radiothérapie, ajoute le communiqué.

INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE: Le groupe Biopharm se lance dans la phytothérapie

Le groupe pharmaceutique Biopharm s'est lancé dans la phytothérapie par la production de compléments alimentaires à base de plantes, a annoncé lundi à Alger la responsable de la communication du groupe, Mme Amel Kaid.

«Cette nouvelle gamme de compléments alimentaires devrait répondre au besoin du marché local qui exprime une forte demande en produits à base de plantes médicinales», a expliqué Mme Kaid, lors d'une visite guidée pour les journalistes au site de production du groupe situé dans la zone industrielle de Oued Smar (Alger).

Selon ses explications, ces produits baptisés NutriBio, sont fabriqués au niveau de cette unité industrielle. «Ils sont

formulés à base d'extraits de plantes de qualité d'origine certifiée et analysés avec des doses appropriées, alliant efficacité et sécurité», a-t-elle assuré. La gamme comprend entre autres un gel à base d'aloe vera préconisé dans les troubles digestifs, une solution buvable à base de feuilles de lierre pour le traitement des problèmes respiratoires (viscosité de mucus bronchique, traitement de toux grasses associées aux infections bronchiques aigües) et des gélules à base de canneberge, une plante importée du Canada connue pour ses vertus contre les infections urinaires en plus de ses propriétés anti-oxydantes.

«Les indications de nos produits reposent sur des études scientifiques et leur distribution se fait dans le canal pharma-

ceutique pour s'assurer de la traçabilité et du respect des bonnes pratiques de distribution», a-t-elle encore précisé.

Elle a affirmé, dans ce contexte, que le groupe pharmaceutique s'oriente dans une stratégie de diversification de ses produits en se lançant dans la fabrication et la commercialisation des produits pharmaceutiques à base de plantes autre que les médicaments. «Avant de lancer ces compléments alimentaires, nous avons dévoilé il y a quelques jours déjà une large gamme de traitement dermo-cosmétiques dénommée OZE», a rappelé Mme Kaid.

Biopharm qui dispose d'une gamme de 130 génériques recouvrant les principales classes thérapeutiques et de 60 millions d'unités fabriquées annuellement compte

AFFAIRES RELIGIEUSES: L'appel au retrait des fonds de la Zakat des mosquées est mû par la volonté de «préserver ces institutions religieuses et leurs imams»

Le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Mohamed Aissa a affirmé, lundi, que son appel au retrait des fonds de la Zakat des mosquées était mû par sa volonté de «préserver ces institutions religieuses et leurs imams».



L'appel au retrait des fonds de la Zakat des mosquées est mû par la volonté de «préserver ces institutions religieuses et la vie de leurs imams et muezzins», a fait savoir M. Aissa lors du Forum de la Radio nationale, citant, dans ce sens, les imams et muezzins qui sont morts à Aïn Defla, Tizi Ouzou et Laghouat, en essayant de protéger les fonds de la Zakat dans leurs mosquées. Le ministre a indiqué qu'il ne voulait pas mettre en péril la vie des imams et muezzins, évoquant la possibilité de verser la Zakat sur le compte courant prévu à cet effet. La décision relative au retrait des fonds de la Zakat «revient, avant tout, à la commission nationale de la Zakat, après consultation des commissions de wilayas concernées», a-t-il ajouté.

Concernant les revendications des imams relatives à la révision de leur statut particulier, le ministre a rappelé que «dans les circonstances actuelles que vit le pays, ni le gouvernement, ni le ministère ne sont capables de répondre aux revendications d'ordre matériel», soulignant toutefois qu'il est «prêt à ouvrir le dialogue avec le partenariat social pour examiner les préoccupations exprimées».

Par ailleurs, M. Aissa a précisé que «la loi sur l'orientation religieuse sera promulguée début 2019 et définira les repères, les fondements et le référent religieux en Algérie, conformément aux instructions du président de la République, prononçant un retour à l'islam de nos aïeux dans ses dimensions spirituelle et éducative et la diffusion de la culture de la tolérance, fondement de la personnalité algérienne et de l'identité nationale». Il a évoqué d'autres questions relatives à la «sauvegarde de l'institution religieuse, à la promotion des zaouïas, à la protection de l'imam et à la révision de la loi sur les associations religieuses», ajoutant que cela est «à même de réhabiliter le statut de l'imam en tant que directeur de la mosquée et responsable du contenu de son message».

En vue de partager l'expérience algérienne en matière de lutte contre l'extrême et le radicalisme avec les autres pays, le ministre a dit qu'il sera procédé prochainement à la formation d'imams originaires des pays du Sahel au sein de nos écoles et instituts religieux, en vue de leur permettre d'acquérir les connaissances qui les habilitent à faire face aux idées intrusives et étrangères à l'islam».

garantir aux citoyens la disponibilité et l'accèsibilité des traitements les plus innovants, selon cette responsable.

Biopharm compte également se positionner sur les marchés internationaux, notamment le marché africain, selon elle.

«Nous exportons déjà une large variété de nos produits vers certains pays du continent dont la Mauritanie, le Niger et la Libye», a-t-elle énuméré.

Pour sa part, le responsable production au sein de l'unité, El ghani Ayadi, a affirmé que l'industrie des médicaments en Algérie a enregistré un bond significatif et le partenariat avec les grandes firmes pharmaceutiques étrangères a permis un transfert de technologie et de savoir-faire.

DÉBUT DES TRAVAUX DE LA CONFÉRENCE NATIONALE SUR LE PRINCIPE DE L'EXCEPTION D'INCONSTITUTIONNALITÉ

Les travaux de la conférence nationale sur le principe de l'exception d'institutionnalité, organisée par le ministère de la Justice en collaboration avec le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) ont débuté lundi au Centre internationale des conférences (CIC) à Alger.

Le président du Conseil de la nation, Abdelkader Bensalah, le président du Conseil constitutionnel, Mourad Medelci, le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Tayeb Louh et des membres du gouvernement ont assisté à la séance d'ouverture de cette conférence qui durera deux jours.

Le principe de l'exception d'institutionnalité avait été consacré par la Constitution révisée en 2016 et sera effectif à partir de mars 2019. Cette disposition légale est une procédure qui permet à l'une des parties au procès de contester une disposition législative si elle estime qu'elle porte atteinte à ses droits et libertés garantis par la Constitution. A travers cette nouvelle disposition, tout citoyen, toute personne physique ou morale, de droit public ou privé y compris une personne étrangère reconnue par le droit algérien, peut invoquer l'exception devant n'importe quelle juridiction relevant de la cour

suprême ou du Conseil d'Etat. L'exception d'institutionnalité peut être soulevée devant toute juridiction relevant de l'ordre judiciaire ordinaire ou administratif, en première instance, en appel ou en cassation. Les conditions de recevabilité d'une exception d'institutionnalité sont les suivantes: la disposition législative contestée détermine l'issue du litige ou constitue le fondement des poursuites, la disposition législative n'a pas déjà été déclarée conforme à la Constitution par le Conseil constitutionnel, l'exception d'institutionnalité doit présenter un caractère sérieux. La recevabilité d'une exception

d'institutionnalité est examinée en priorité par la juridiction devant laquelle elle a été soulevée.

Les modalités d'application de ce principe, introduit pour la première fois en Algérie dans le cadre de la promotion des droits de l'homme et des droits des justiciables, ont fait l'objet de la Loi organique 18-16 du 2 septembre 2018 fixant les conditions et modalités de mise en œuvre de l'exception d'institutionnalité. La disposition qui peut être soulevée dans le cadre de l'exception d'institutionnalité doit être de nature législative, c'est-à-dire une loi votée par le Parlement et promulguée par le Président de la République.

Le président de la République honoré



Le président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika a été honoré, en marge de la conférence nationale sur «le principe de l'exception d'institutionnalité», ouverte lundi à Alger, pour ses efforts dans l'appui du processus démocratique et l'ancrage des fondements de l'Etat de droit.

Au nom de tous les acteurs du secteur de la justice, l'avocate Nawel Bouras a décerné un «bouclier» au président de la République, reçu en son nom par le président du Conseil de la nation, Abdelkader Bensalah et le ministre de la Justice, Garde des sceaux, Tayeb Louh, précisant que cette distinction intervenait «en reconnaissance des efforts consentis par le Président Bouteflika dans l'appui du processus démocratique et l'instauration de l'Etat de droit».

Cette distinction «vient couronner ses efforts incessants en matière de protection des droits de l'Homme et de consolidation des libertés fondamentales», a ajouté l'intervenant dans une allocution prononcée à cette occasion.

Ce geste se veut également «une reconnaissance du rôle actif du chef de l'Etat en vue d'éteindre le feu de la fitna, de rétablir la sécurité, la sérenité et la stabilité, à la faveur de l'initiative de la Charte pour la paix et la réconciliation nationale qui a permis à l'Algérie de se repositionner sur la scène internationale», selon la représentante du secteur.

APS

Louh : «L'exception d'institutionnalité destinée à l'élimination de tous les facteurs de faiblesse du pays»

Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Tayeb Louh a indiqué lundi à Alger que l'introduction de l'exception d'institutionnalité était destinée notamment à l'élimination de tous les facteurs qui pourraient constituer une «faiblesse ou un fléchissement» du pays.

«Il est envisagé à travers cette effort, l'élimination de tous les facteurs qui pourraient constituer une faiblesse ou un fléchissement de notre patrie. Cette approche fait le consensus de tous les Algériennes et Algériens, quels que soient leurs visions ou leurs avis», a indiqué M. Louh dans une allocution prononcée à l'ouverture de la conférence nationale sur l'exception d'institutionnalité.

Les objectifs, a souligné M. Louh, ne pourraient se concrétiser sur le terrain que s'ils reposaient sur une approche méthodologique et un travail continu de nature à même «d'éliminer les multiples contraintes et de garantir la convergence avec les normes des mutations de la société, tout en mettant, parallèlement à cela, notre système constitutionnel et institutionnel sur la voie du développement et de la modernité».

Il a soutenu que les réformes introduites avaient été engagées suite aux résultats de l'audit de la réalité nationale et des progrès réalisés dans le processus de la «réforme de la modernisation initié par son excellence monsieur le président de la République qui en a fixé et précisé les objectifs et dont la finalité était la promotion des fondamentaux essentiels du processus démocratique et son cadre organisationnel, prévenir le pays de tout retour à la situation dramatique qu'il a vécue durant la dernière décennie, cette situation qui a failli détruire l'Etat national».

Le progrès réalisé dans la mise en place des principes constitutionnels et la dynamique de leur codification en harmonie avec les normes consacrées dans les systèmes modernes, trouve son origine dans «la profonde vision» et «la qualité des orientations» du président Bouteflika ainsi que de la nature du parcours suivi afin de



passer à une «nouvelle réalité nationale», a-t-il ajouté.

«Animé par des intentions sincères, cet effort a réussi à concrétiser ces principes considérés comme un tremplin pour passer à d'autres étapes qualitatives, notamment en matière de renforcement de l'Etat de droit, de l'élargissement du champ de participation citoyenne, la protection des droits des libertés, la satisfaction des demandes essentielles des citoyens ainsi que la mobilisation des moyens à même de garantir une vie décente aux citoyens», a-t-il expliqué.

Pour M. Louh, grâce à l'usage de cette disposition, le citoyen contribuera au renforcement de l'Etat de droit et veillera à la préservation de ses droits garantis par la Constitution, ajoutant qu'il deviendra un «partenaire dans la consécration, la sauvegarde et le respect de ses droits».

Il a ajouté que ceci constitue une «avancée significative dans le renforcement de l'Etat de droit pour lequel nous continuerons à œuvrer, sans relâche, à l'approfondissement de ses fondements, à la promotion de ses composantes et à l'ancrage de ses règles dans les faits».

Selon M. Louh, il est du devoir des magistrats des ordres judiciaire ordinaire et administratif d'examiner «sérieusement» les moyens soulevés par les justiciables avant de décider de «l'opportunité ou de l'inopportunité» du renvoi devant le Conseil

constitutionnel. Il a rappelé que la politique initiée par le président Bouteflika, laquelle a connu une application simultanée avec la charte pour la paix et la réconciliation nationale, prônant le retour aux valeurs ancestrales du pardon et du dialogue, valeurs caractéristiques de notre société, a «largement» contribué au retour de la paix et de la stabilité dans le pays et à la faveur de laquelle «se sont épousées les aspirations aux progrès dans tous les domaines, donc ceux relatifs aux droits de l'homme et aux libertés». M. Louh a ajouté dans ce cadre, que l'exception d'institutionnalité constituera «un plus de taille» et s'érigera en un support supplémentaire de diffusion de la culture démocratique parmi les citoyens par l'introduction des questions relatives aux droits et libertés dans le travail judiciaire et la consécration du principe de la primauté des règles constitutionnelles sur celles du droit».

Le ministre de la Justice a relevé que «ceci n'influera en rien sur la nature de notre système judiciaire, lequel est chapeauté par le Cour suprême et le Conseil d'Etat, en ce sens que le droit algérien, contrairement aux autres systèmes, n'instaure pas de lien organique entre le Conseil constitutionnel et ces deux juridictions supérieures», assurant que «le Conseil constitutionnel demeurera une institution indépendante et distincte de ces deux systèmes judiciaires».

SELON LE PNUD

L'exception d'institutionnalité sert à renforcer la démocratie et l'Etat de droit

L'introduction du principe de l'exception d'institutionnalité s'inscrit dans en droite ligne du renforcement de la démocratie et de l'Etat de droit en Algérie, a assuré lundi à Alger, le représentant résident adjoint de la Programme des Nations unis pour le développement (PNUD), Edmine Carrié.



Intervenant à l'ouverture de la conférence nationale sur l'exception d'institutionnalité, M. Carrié a indiqué que ce principe s'inscrivait en «droite ligne du renforcement de la démocratie et de l'Etat de droit en Algérie», ajoutant que le pays s'était attelé à «un important processus de réforme institutionnelle».

Pour le représentant onusien, la Constitution de 2016, qui avait introduit ce principe, se caractérise par la «volonté claire d'élargir

les espaces démocratiques et d'assurer une démocratie au service du citoyen». Il a souligné que les réformes engagées par l'Algérie, notamment le principe de l'exception d'institutionnalité, représentaient une étape cruciale dans la dynamique des réformes pour la concrétisation de «la primauté du droit et du renforcement de la démocratie participative».

M. Carrié a affirmé que l'Algérie continuait «résolument ses avancées», notamment en

matière des droits de l'homme, des libertés démocratiques, du renforcement de l'indépendance de la justice et du pouvoir législatif ainsi que du rôle du contrôle parlementaire, félicitant au passage l'Algérie pour l'adoption de la loi organique pour la mise en œuvre de ce principe. Il a par ailleurs réitéré la disponibilité du PNUD pour une coopération «plus appuyée» avec l'Algérie.

Le principe de l'exception d'institutionnalité, consacré par

la Constitution révisée en 2016 et qui sera effectif à partir de mars 2019, est une procédure permettant à l'une des parties au procès de contester une disposition législative si elle estime qu'elle porte atteinte à ses droits et libertés garantis par la Constitution.

L'exception d'institutionnalité peut être soulevée devant toute juridiction relevant de l'ordre judiciaire ordinaire ou administratif, en première instance, en appel ou en cassation.

Medelci : «Une mesure à même de mettre les lois en conformité avec la Constitution»

Le président du Conseil constitutionnel, Mourad Medelci a déclaré, lundi à Alger, que le mécanisme de l'exception d'institutionnalité qui entrera en vigueur, en mars prochain «permettra d'épurer le cadre juridique pour être en conformité avec la Constitution».

Dans son intervention à l'ouverture des travaux de la conférence nationale sur «le principe de l'exception d'institutionnalité», M. Medelci a précisé que ce mécanisme, créé dans le cadre de la révision de la Constitution de 2016, est une procédure qui permettra au Conseil constitutionnel, pour la première fois dans l'histoire du système juridique national, de procéder à un contrôle en aval de la constitutionnalité des lois.

Ce nouveau mécanisme, qui entrera en vigueur le 7 mars prochain, permettra d'introduire des amendements dans les textes de lois qui s'avèrent non conformes à la loi fondamentale. L'article 188 de la Constitution amendée a évoqué cette procédure à caractère exceptionnel qui souligne que les lois doivent respecter et être



conformes à la Constitution, a indiqué M. Medelci, ajoutant que des lacunes ont été relevées, même dans les pays les plus expérimentés dans le domaine juridique. Dans ce contexte, il a rappelé que le Conseil constitutionnel français qui «recense annuellement pas moins de 200 saisines sur l'institutionnalité de lois, n'en accepte qu'une soixantaine». En Algérie, ce mécanisme permettra de découvrir ces exceptions, si elles existent,

grâce au justiciable qui aura un rôle important à jouer dans cette opération, selon M. Medelci. Cette conférence nationale de deux jours, passera en revue les expériences de plusieurs pays, en matière d'application de cette procédure juridique, à l'instar de la France, de l'Espagne, du Gabon et du Sénégal. Elle sera sanctionnée par des recommandations qui constitueront une plate-forme de mise en œuvre de ce mécanisme.

L'exception d'institutionnalité, une «avancée considérable» et «renforce» l'Etat de droit



L'introduction du principe de l'exception d'institutionnalité est une «avancée considérable» et «renforce» davantage l'Etat de droit, les libertés et les droits de l'Homme en Algérie, ont estimé lundi à Alger des juristes et des magistrats.

«L'introduction du principe de l'exception d'institutionnalité, qui sera effectif à partir de mars 2019, est un avancée considérable et renforce davantage l'Etat de droit, les libertés et les droits de l'homme», a indiqué Me Salah Brahimi, bâtonnier de Tizi Ouzou et ancien député, en marge de la conférence nationale sur l'exception d'institutionnalité, ajoutant que ce principe va offrir «plus de garantie pour un procès équitable».

Citant l'exemple de la garde à vue, Me Brahimi a expliqué qu'avec cette nouvelle disposition, les avocats pourront saisir les magistrats pour permettre aux avocats d'être aux côtés de leurs clients dès le début de leur garde à vue, car jusqu'à maintenant, celle-ci telle qu'appelée «touche aux libertés et la Constitution».

Abondant dans le même sens, Me Salem Khatri, avocat agréé près la Cour suprême et du Conseil d'Etat, a relevé que le principe de l'exception d'institutionnalité constituait un «grand pas» pour la démocratie et les droits de l'homme car il garantit la non violation des droits humains du citoyen.

Il a ajouté justement qu'avec son entrée en vigueur en mars 2019, les avocats et les magistrats «auront beaucoup de travail à faire pour se pencher sur l'institutionnalité d'une loi». Pour le président du syndicat national des magistrats, Djamel Aidouni, cette nouvelle disposition est «grand pas» et une «plus-value pour la société» car elle ouvre la voie au citoyen pour remettre en cause certaines lois jugées «inconstitutionnelles». Cette disposition, a-t-il poursuivi, permettrait de «ratrapper certaines failles et lacunes juridiques qui ont échappé aux rédacteurs du texte de loi et lors de son étude au parlement pour son adoption».

Des magistrats et des juristes qui ont pris part aux débats de cette conférence, qui se tient lundi et mardi, ont évoqué certaines lois actuelles qu'ils ont estimées inconstitutionnelles, citant à titre d'exemple quelque dispositions du code de la famille. Le principe de l'exception d'institutionnalité, consacré par la Constitution révisée en 2016 et qui sera effectif à partir de mars 2019, est une procédure permettant à l'une des parties au procès de contester une disposition législative si elle estime qu'elle porte atteinte à ses droits et libertés garantis par la Constitution.

A travers cette nouvelle disposition, tout citoyen, toute personne physique ou morale, de droit public ou privé y compris une personne étrangère reconnue par le droit algérien, peut invoquer l'exception devant n'importe quelle juridiction relevant de la Cour suprême ou du Conseil d'Etat. L'exception d'institutionnalité peut être soulevée devant toute juridiction relevant de l'ordre judiciaire ordinaire ou administratif, en première instance, en appel ou en cassation.

APS

18^{ÈME} SALON AUTOWEST L'industrie automobile nationale à l'honneur

Le secteur de l'industrie automobile nationale est à l'honneur de la 18^{ème} édition du Salon AutoWest qui se tient jusqu'au 15 décembre au Centre des conventions d'Oran (CCO).

Cette manifestation économique, ouverte dimanche au public, se décline en vitrine de l'industrie locale, donnant visibilité sur la plupart des marques et modèles produits et commercialisés en Algérie.

«La production automobile algérienne : diversification et développement» est le slogan de l'événement, qui attire des foules de visiteurs entre particuliers, professionnels désireux renouveler leurs parcs roulants, et simples curieux.

Une quarantaine de firmes sont représentées dans les différents stands disposés sur une superficie totale de 12.000 mètres carrés, où elles rivalisent d'arguments attractifs pour séduire les acheteurs potentiels.

Ainsi, des remises de plus de 300.000 dinars sont concédées par certaines marques de véhicules touristiques et utilitaires, alors que le montant déduit du prix initial des gros engins (travaux publics) peut atteindre 500.000 dinars. Toutefois, plusieurs visiteurs abordés à cette occasion affichent une moue mitigée quant aux prix affichés, estimant que les participants auraient gagné à faire montre d'une meilleure compétitivité pour mieux convaincre les consommateurs.

«J'espérais trouver des prix à un niveau moins élevé, pensant que la tradition de tout salon spécialisé est de proposer du neuf à un prix imbattable», a déclaré Nabil, fonctionnaire qui misait sur un petit véhicule «pas cher». «Je ne cherche pas le luxe, je veux juste ce qu'il faut pour déposer mes deux enfants à l'école le matin et rejoindre mon lieu de travail plus éloigné aujourd'hui puisque je viens d'emménager dans une nouvelle habitation à la sortie d'Oran», a confié ce salarié qui escompte une perspective plus heureuse dans le marché de l'occasion.

D'autres visiteurs se font plus pragmatiques, affirmant que si les remises sont insuffisantes, le salon n'en constitue pas moins une opportunité à saisir quitte à «emprunter» via les organismes bancaires ou financiers dédiés au leasing (crédit-bail).

Une des grandes nouveautés de ce 18^{ème} Salon «AutoWest» réside dans le fait qu'il se conjugue aux trois temps, à savoir le présent, le passé et le futur.

Ainsi, tout visiteur, acheteur ou simple curieux, peut y découvrir les marques les plus prisées de l'heure, côtoyant leurs aînées du temps jadis exposées dans les pavillons de deux clubs oranais collectionneurs de vieilles voitures. Le futur de l'industrie nationale se reflète, quant à lui, dans les projets d'extension des usines de construction locales déjà en activité. L'avenir se dessine aussi dans la création d'un nouveau modèle de véhicule algérien, tel le pick-up monocabine «Oryx» dont le prototype final est dévoilé à l'occasion de ce Salon.

FORÊTS: Vers la création de micro-entreprises pour la valorisation des ressources forestières

L'intérêt de la création de micro-entreprises pour la valorisation des forêts et des produits forestiers a été souligné lundi à Alger par le directeur général des forêts, Ali Mahmoudi.

Pour ce responsable, l'investissement dans les produits forestiers non ligneux (PNFL) représente un élément vital en faveur d'un développement économique durable.

Les PNFL étant définis par l'ensemble des biens, autres que le bois, produits par la forêt et capables de générer de la richesse animale ou végétale.

Intervenant à l'occasion de l'atelier de lancement de développement des micro-entreprises forestières basées sur les produits forestiers non ligneux avec le soutien de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), M. Mahmoudi a estimé que lors des dernières années, la vision de la forêt et de ses fonctions est en phase d'évoluer.

ALGÉRIE:

Les envois de fonds de la diaspora devraient progresser à 2,2 milliards de dollars en 2018 la selon la Banque mondiale

Les envois de fonds vers l'Algérie faits par la diaspora devraient se chiffrer à 2,15 milliards de dollars (mds usd) en 2018 contre 2 mds usd en 2017, selon le dernier rapport de la Banque mondiale sur l'immigration et les transferts de fonds publié à Washington.

Le montant prévu représente 1,1% du Produit intérieur brut (PIB) de l'Algérie, précise la copie préliminaire de ce rapport qui livre les récents développements et les prévisions concernant les transferts de fonds vers différentes régions du monde en 2018.

Si cette prévision est confirmée, il s'agira alors de la première progression après cinq ans de stabilisation.

De 2013 à 2017, les envois de fonds vers l'Algérie se sont stabilisés autour de 2 mds usd, selon les données de la BM. Les flux attendus cette année restent, cependant, inférieurs au record de 2,4 mds usd enregistré en 2004.

Malgré la progression projetée, les transferts de fonds des Algériens établis à l'étranger restent moins importants comparés à ceux drainés par plusieurs pays de la région Moyen-Orient et Afrique du Nord (Mena).

Selon les mêmes prévisions, l'Egypte tiendrait toujours le haut du pavé avec 25,7 mds de dollars, suivi du Liban avec 7,8 mds de dollars, du Maroc (7,4 mds de dollars) et de la Jordanie (4,4 mds de dollars).

Les transferts de fonds des Tunisiens devraient se chiffrer à deux mds de dollars cette année.

Les transferts vers la région Mena devraient augmenter de 9,1% cette année à 59 mds de dollars contre 6% en 2017. Cette augmentation est essentiellement tirée par la croissance rapide attendue en Egypte (+14%).

Pour 2019, l'institution de Bretton Woods prévoit un ralentissement des envois à 2,7%. La baisse des prix de pétrole et les politiques du travail en Arabie Saoudite interdisant certains



métiers aux étrangers devraient freiner la croissance de cette manne.

Les transferts vers la région Afrique subsaharienne se sont accélérés en 2018 et devraient accroître de 9,8% en 2018 à 45 mds de dollars, avant de ralentir à 4,2% en 2019 selon les mêmes prévisions. La Banque estime que les envois vers les pays en développement, officiellement enregistrés, augmenteront de 10,8% pour atteindre 528 milliards de dollars en 2018. Ce niveau nouveau record intervient après une forte croissance de 7,8% en 2017. A l'échelle mondiale, les transferts de fonds, qui comprennent les flux à destination des pays à revenu élevé, devraient enregistrer une croissance de 10,3% à 689 mds de dollars contre 625 mds de dollars en 2017.

La BM s'attend à une progression en 2019 à 715 mds de dollars.

L'Inde demeure cette année, le premier bénéficiaire des transferts de

fonds dans le monde avec 80 mds de dollars, suivie de la Chine comme deuxième plus important récipiendaire avec 67 mds de dollars, du Mexique et des Philippines (34 mds de dollars chacun) et de l'Egypte.

Le rapport note, par ailleurs, que le coût moyen d'un transfert de 200 dollars demeure élevé à 6,9% au troisième trimestre 2018, soit plus du double de la cible de 3 % fixée dans les Objectifs de développement durable. L'Afrique subsaharienne reste la région vers laquelle les transferts sont les plus onéreux, avec un coût moyen de 9%, relève le rapport.

Le partenariat exclusif entre les systèmes postaux nationaux et les opérateurs de transfert d'argent demeure l'un des principaux obstacles à la baisse des coûts des envois car il permet à l'opérateur de facturer des frais plus élevés aux clients dépendant des bureaux de poste.

CONSACRÉ MEILLEUR ÉTABLISSEMENT DU MONDE L'hôtel Lamaraz honore le tourisme Algérien

► «La valorisation de la ressource humaine est primordiale pour le développement du secteur du tourisme »

Amar CHEKAR

L'hôtel Lamaraz à Alger décroche le meilleurs prix du monde. Grâce à la valorisation de sa ressource humaine et l'utilisation des TIC, l'établissement est sélectionné parmi 2500 établissements par l'organisation mondiale The World Luxury Hotel Award qui se réjouit d'une reconnaissance depuis 12 ans.

Reconnue par sa qualité en matière de qualité de prestation de service sur tous les plans, l'hôtel Lamaraz à Alger, décroche le prix de l'excellence, après une année seulement de son inauguration.

« C'est un honneur pour nous d'avoir décroché cette distinction en l'espace d'une année de travail, et surtout d'avoir permis à l'Algérie d'entrer dans la cour des grands dans le secteur de l'Hôtellerie » a souligné Boubaker Zayene, directeur général de l'établissement.

« C'est la formation et qualité de la ressource

humaine qui fait la différence et non pas les murs », a-t-il indiqué, lors d'une conférence de presse qu'il a animé hier, au niveau du même établissement.

Accompagné de Karim Boulhares, directeur commerciale, ainsi que la jeune équipe qui assure l'accueil au niveau de l'établissement, M. Zayene, n'a pas manqué de souligner le choix de sa politique de gestion rigoureuses, à commencer par les recrutements, la formation continue des employés qui dépasse une centaine.

« Contrairement à d'autres qui font dans les licenciements, nous avons développé le principe de la stabilité des éléments qui a donné des résultats assez important », a-t-il rappelé.

Revenant sur les critères de la sélection de l'hôtel Lamaraz, comme meilleurs établissement, le conférencier a été lui-même surpris par la nouvelle en l'information que l'établissement fait partie des 10 meilleurs du monde, avant qu'il soit invité le 10 novembre 2018 à Bali, capitale de

l'Indonésie, afin de recevoir le trophée du meilleur pri.

Autres point fort de l'hôtel Lamaraz, réside dans la qualité de ses réservations en ligne et plus le paiement électronique qui se fait dans les meilleures conditions. Les besoins clients sont pris en charge à partir du contact téléphonique.

L'aspect Communication et Marketing sont pris en charge sans pour autant faire de la publicité média-tique.

L'effet du bouche à oreille et l'utilisation des TIC montre le résultat.

Le taux d'occupation des chambres est assez élevé à longueur d'année.

Basé d'abord sur les commentaires de la clientèle, composé à 90% des étrangers qui viennent des quatre continents de la planète, dont les Chinois, des Américains, des Coréens et plus, une équipe d'observateurs et experts dans le domaine de l'hôtellerie, ont séjourné plusieurs jours à l'hôtel, afin de prendre note de tout ce qui a été noté autour des services, à com-

mencer par l'accueil, la réception, la restauration, l'hébergement, l'hygiène des lieux et plus avant de confirmer la dimension de qualité internationale de l'établissement.

L'Algérie possède un potentiel de qualité et compétences humaine très importante.

Pour peu que l'on sache faire la part des choses, tout en valorisant ce potentiel souvent marginalisé ou mis à l'écart.

Fort de son décor et emplacement à Kouba, classé 4 étoiles, l'hôtel Lamaraz classé 4 étoiles, est le seul établissement en Algérie et en Afrique du nord à avoir le privilège d'être primé sur le plan mondial.

Considéré comme colonne vertébrale du développement du tourisme, l'hôtellerie ne se limite pas à la construction de grands complexes touristiques, mais aussi et surtout, la formation des éléments et le développement de la culture du bien être à tous les niveaux d'accueil.

APS

ALGÉRIE-EGYPTE-AFRIQUE

Participation de l'Algérie à la 1^{ère} édition de la Foire commerciale intra-africaine au Caire

La 1^{ère} édition de la Foire commerciale intra-africaine (IATF-2018) se tiendra du 11 au 17 décembre courant au Caire à laquelle participeront 38 entreprises algériennes sous la conduite du ministre du Commerce, Said Djellab.

Les entreprises algériennes prennent part à cette manifestation économique du continent africain, qui est organisée par la Banque africaine d'import-export (Afreximbank) en collaboration avec l'Union africaine (UA), activent essentiellement dans l'agroalimentaire et les produits agricoles, l'électroménager, l'industrie mécanique et les textiles. Cette foire a pour but de stimuler le commerce intra-africain et soutenir la mise en œuvre de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECA) dont l'accord avait été signé en mars 2018 par 44 chefs d'Etat et de gouvernements africains lors du sommet extraordinaire de l'UA à Kigali (Rwanda).

La décision d'établir la ZLECA avait été adoptée en 2012 lors de la 18^{ème} session ordinaire de l'Assemblée des chefs d'Etats et de gouvernement de l'UA, tandis que les négociations sur la ZLECA au sein de l'UA avaient débuté en 2015.

Cette zone a pour but de constituer un marché unique pour les biens et services au niveau du continent en assurant la libre-circulation des activités et des investissements.

Ce qui devrait permettre, selon l'UA, d'accélérer la mise en place de l'Union douanière africaine.

Première du genre à l'échelle africaine, la Foire commerciale intra-africaine (IATF) est une manifestation qui fournit une plateforme de partage et d'échange d'informations sur le commerce, l'investissement et le marché en vue de permettre aux clients, aux fournisseurs et aux pays africains de se joindre, de discuter et de conclure des accords commerciaux.

Foire commerciale intra-africaine: Plus d'un millier d'exposants

L'IATF, qui représente un effort de collaboration important entre l'UA et l'Afreximbank, constitue une étape importante vers la réalisation des objectifs de la ZLECA laquelle s'étendra sur un marché unique de plus d'un (1) milliard de personnes.

Cette première édition est organisée au Caire suite à la signature de l'accord d'accueil entre l'Afreximbank, l'UA et le gouvernement égyptien en



marge du Sommet de l'UA de mars dernier à Kigali.

Une analyse de l'Afreximbank montre que l'une des raisons pour lesquelles le commerce intra-africain est faible, aux environs de 15%, contre 59% en Europe, 51% en Asie et 37% en Amérique du Nord, réside dans le déficit d'accès à l'information sur le commerce et le marché du continent.

Parmi les initiatives proposées pour relever ce défi, l'Afreximbank a décidé d'organiser cette Foire commerciale intra-africaine tous les deux ans afin de fournir des informations sur le marché et le commerce et servir de contact entre les différents acteurs du commerce africain.

Pour rappel, le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a appelé les entreprises algériennes à s'orienter vers les marchés africains et à asseoir des ponts logistiques contribuant dans la dynamique du commerce et de la coopération économique algéro-africaine qui demeure en deçà des potentialités existantes.

Actuellement, les échanges commerciaux de l'Algérie avec l'Afrique demeurent faibles en ne dépassant pas les 3 milliards de dollars par an et s'effectuent quasiment avec seulement cinq (5) pays du continent.

Ces 3 milliards de dollars d'échanges se répartissent entre 1,6 milliard de dollars d'exportations algériennes et de 1,4 milliard de dollars d'importations auprès des pays

africains. Les exportations algériennes hors-hydrocarbures vers l'Afrique s'élèvent à 206 millions de dollars seulement, soit 13% du montant global des exportations vers le continent.

Dans le cadre du déploiement d'une nouvelle dynamique à travers diverses manifestations économiques algériennes à l'étranger, des expositions spécifiques des produits algériens ont été organisées, cette année, à Washington, Bruxelles, Nouakchott, Doha, Libreville et Dakar.

A ce propos, M. Djellab a fait part, dimanche dernier à Alger, de l'organisation en 2019 et en 2020 d'une tournée à travers une quarantaine de pays pour promouvoir les produits algériens à travers le monde et leur permettre de pénétrer les marchés extérieurs.

Dans ce sens, une rencontre nationale sur le développement des exportations nationales se tiendra dans les prochains jours à Alger, qui regroupera l'ensemble des acteurs de la logistique, des douanes et des établissements bancaires notamment, et ce, dans l'objectif de l'élaboration d'une feuille de route dédiée au renforcement des exportations hors hydrocarbures, a fait savoir le ministre.

Selon lui, les expositions spécifiques algériennes tenues cette année dans plusieurs pays ont permis de confirmer que «le produit algérien a sa place dans les marchés étrangers».

ALGÉRIE-ANGOLA

M. Guitouni discute de la coopération énergétique avec le secrétaire d'Etat angolais aux Relations extérieures

Le ministre de l'Energie, Mustapha Guitouni, a reçu lundi à Alger, le secrétaire d'Etat angolais aux Relations extérieures, chargé de la coopération internationale et des communautés angolaises, Domingos Custodio Vieira Lopes, indiqué le ministère dans un communiqué.

Lors de cette rencontre tenue en marge de la réunion d'experts préparatoire à la 3^{ème} session de la commission mixte de coopération algéro-angolaise (8 et 9 décembre à Alger), les deux parties ont évoqué les opportunités d'investissement dans les deux pays et les actions concrètes pour établir des partenariats gagnant-gagnant dans les domaines des hydrocarbures, des services pétroliers et de la formation, selon la même source.

Ils ont également abordé la mise en œuvre des conclusions de la dernière commission mixte algéro-angolaise tenue en juillet 2011 et ont passé en



revue l'état d'avancement des travaux du groupe de travail composé des représentants des deux pays, mis en place en juillet 2013 suite à la visite du ministre de l'Energie en Angola

durant la même période. A ce propos, le ministre a appelé à redynamiser le groupe de travail mixte afin de promouvoir la coopération entre la compagnie nationale des hydrocarbures Sonatrach et le groupe angolais Sonangol, en matière d'exploration/production des hydrocarbures ainsi que dans le domaine de la pétrochimie.

Les deux parties ont échangé aussi sur l'évolution des marchés pétroliers et la poursuite des concertations entre les deux pays, notamment en sein de l'Opep, en faveur de la stabilité des marchés pétroliers, de l'intérêt mutuel des pays producteurs et consommateurs, de l'approvisionnement efficace, économique et sûr des pays consommateurs, d'un rendement équitable du capital investi ainsi que du retour de la confiance des investisseurs dans l'industrie pétrolière, ajoute le communiqué.

ALGÉRIE - PAYS-BAS:

L'Algérie et les Pays-Bas conviennent de relancer les cycles de formation dans le domaine de la communication

L'Algérie et les Pays-Bas ont convenu de relancer les cycles de formation dans le domaine de la communication, à l'occasion d'une rencontre ayant réuni lundi à Alger, le ministre de la Communication, Djamel Kaouane, et l'ambassadeur des Pays-Bas, Robert Embden, indique un communiqué du ministère.

Les entretiens entre MM. Kaouane et Embden ont porté sur les «perspectives de coopération dans le domaine de la communication et sur les voies et moyens de la développer», durant lesquels il a été convenu de «relancer les cycles de formation dans le domaine de la communication et d'initier des stages d'information pour les journalistes algériens aux Pays-Bas», précise le communiqué.

La rencontre a été, également, «l'occasion de se féliciter de l'excellence des relations politiques et économiques qui existent entre les deux pays et des perspectives de leur développement».

L'ambassadeur des Pays-Bas a, par la même occasion, «mis en exergue le potentiel algérien dans le domaine touristique, et évoqué, à ce titre, l'intérêt pour les Néerlandais de venir en Algérie et de découvrir les richesses culturelles et patrimoniales algériennes et le rôle déterminant de la communication dans ce domaine», souligne la même source.

FRANCE - ALGÉRIE:

« La Journée de l'Algérie « à Lyon, le 31 janvier 2019

La Région Auvergne Rhône Alpes et le Consulat général d'Algérie à Lyon, en partenariat avec le Bureau Business France à Alger, organisent La Journée de l'Algérie, qui se déroulera le 31 janvier 2019 à l'Hôtel de la Région à Lyon.

Cette journée se fixe comme objectif de nouer et de renforcer des relations de partenariat entre les entreprises algériennes et les entreprises de la Région Auvergne Rhône Alpes, considérée comme l'un des 4 moteurs économiques de l'Union Européenne.

L'événement sera centré sur plusieurs filières phares, à savoir l'agriculture et l'élevage, les industries agroalimentaires, la maintenance automobile, la plasturgie, l'énergie solaire, le tourisme de montagne et le thermalisme.

Des visites de sites, spécialisés sur ces différentes thématiques seront organisées par la Région le 1^{er} février 2019.

Cette Journée permettra d'exposer la conjoncture économique et les opportunités d'affaires qu'offre l'Algérie, de présenter les atouts économiques et industriels de la région Auvergne Rhône Alpes, et d'aborder les potentialités de partenariat dans les filières prioritaires, à travers des tables rondes et des témoignages d'entreprises.

Après un déjeuner convivial de networking, l'après-midi sera consacré à des rendez-vous B2B ciblés par secteurs d'activités, entre les sociétés algériennes et françaises présentes.

En amont de cette échéance, du 26 au 30 janvier 2019 se tiendra à Lyon, le salon international de l'hôtellerie et de la restauration (SIRHA), que tous les opérateurs algériens intéressés sont cordialement invités à visiter.

Le 30 janvier sera également organisée dans le cadre du SIHRA, une action de promotion de l'Algérie et des produits algériens sur le pavillon de la région Auvergne Rhône Alpes.

Les entreprises intéressées pour participer à « la Journée de l'Algérie » le 31 janvier prochain peuvent se rapprocher de la mission Economique Business France (alger@businessfrance.fr).

Le nombre de place étant limité, les inscriptions seront sujettes à validation.

AIN DEFLA

Le Meilleur prix pour l'enseignant M^r Maamar Bettache

Salim Ben

Dans le cadre des encouragements des professeurs chercheurs et experts dans leur prospectes, Mr Bettache Maamar, enseignant de français, a reçu le Prix du meilleur exposé national, par le bureau national de l'union National des personnels de l'éducation et de la formation (UNPEF) pour couronner l'ensemble de son travail qui était basé sur la correction des erreurs du programme éducatif de la langue française dans le cycle primaire et le moyen.

Cette récompense vient gratifier d'un nouveau titre ce professeur, qui se distingue par l'accessibilité du contenu de ses œuvres et la qualité de ses recherches pédagogique.

Le professeur Maamar Bettache, qui est membre du bureau national et de la wilaya de ce syndicat, a été félicité par le secrétaire général de l'UNPEF, en l'occurrence Mr Sadek Dziri et reçus ainsi des remerciements de la part de plusieurs enseignants du pays dans l'attente d'une récompense de la part des responsables du ministère de l'éducation. Selon ce professeur, « Cette action qui était appuyée sur les corrections des erreurs du programme éducatif, œuvre pour l'intérêt général à la diffusion des connaissances et la régularisation des erreurs et l'actualisation de quelques étapes pédagogiques importantes dans le parcours scolaire des nos élèves ».

Un concours pour le meilleur élève animateur

Le bureau des activités culturelles et sportives de la direction de l'éducation de la wilaya d'Ain Defla a lancé un concours animateur brillant aux profits de tous les élèves des établissements scolaire, des deux paliers (CEM et Lycée), et suite à une correspondance de la direction de la jeunesse et du sport de la wilaya, qui organise ce concours de wilaya au niveau de la nouvelle maison de jeunes au chef lieu de la wilaya ce mardi 11 décembre, en organisant des éliminatoires afin de sélectionner les meilleurs élèves animateurs qui auront droit à participer à un concours régional ensuite le national dans la final est prévu le 05 juillet prochain. Malheureusement plusieurs correspondances de ce genre ne se partagent pas certains directeurs d'établissement et les élèves n'auront pas ce droit de participer à ces occasions culturelles et ces concours et manifestation artistiques.

**KHEMIS MILIANA
Le CEM Maghraoui Moussa manque de plusieurs commodités**

Malgré qu'il a que 14 ans de vie, mais le CEM Maghraoui Moussa qui se trouve dans la nouvelle ville de Hay Essalam, dans la ville de Khemis Miliana, se trouve dans un état lamentable, vu les plusieurs manques enregistrés à cause des dégradations et délaissages totales de certaines responsables passées, assurent les professeurs. Avec un nombre de plus de 1200 élèves, l'établissement scolaire moyen Maghraoui Moussa n'avait pas un surveillant général durant 4 ans. « l'établissement souffre de plusieurs manques flagrant de commodité et outils pédagogique au moment où Mme la ministre appelle à la qualité de l'enseignement » Affirment les enseignants qui ont protesté l'année passée pour dénoncer ces lacunes mais en vain. « L'établissement souffre de manque matériels pédagogiques et sportifs, ainsi que le problème de la surcharge des classes dont certains dépassent les 48, et avec 4 classes roulantes, tout cela ne permet pas à mener les cours dans les meilleures conditions ». Expliquent les enseignants.

Le directeur et l'économie de cet établissement ont affirmé à maintes fois que le budget annuel ne suffit pas à gérer tout » et tout le monde se posent la question « Es que c'est l'austérité qui nous a frappé ou bien c'est une marginalisation de la part des responsables? »

S. Ben

ORAN:

Lancement du projet «Forsa» pour la formation de 340 jeunes déscolarisés

Quelque 340 jeunes déscolarisés bénéficieront d'une formation au titre du projet «Forsa» de l'apprentissage professionnel porté par l'association «Santé Sidi El Houari» (SDH) d'Oran et soutenu par l'Union européenne (UE) et le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale.



La cérémonie officielle du lancement du projet, inscrit dans le cadre du programme AFEQ (Appui à l'adéquation-formationale et qualification) et pour lequel la délégation de l'UE en Algérie a réservé un budget de 550.000 euros, selon le président de SDH, a eu lieu dimanche au siège de ladite association sis à Sidi El Houari.

Présent à cette cérémonie, l'ambassadeur de la délégation de l'UE en Algérie, O'Rourke John s'est dit « très heureux de venir au chevet des jeunes déscolarisés pour les aider à se ressaisir et reprendre un chemin plus bénéfique ». Pour sa part, le président de SDH, Kamel Bereksi a expliqué que le projet «Forsa», qui s'étale sur 26 mois, repose sur deux objectifs spécifiques: à savoir, d'une part, l'information de 7500 jeunes scolarisés en voie de décrochage scolaire sur les alternatives en terme de métiers et leur orientation vers une carrière socioprofessionnelle comme perspective d'employabilité attractive, et d'autre part, la mise en place d'un cursus d'apprentissage professionnel au

bénéfice de 340 jeunes déscolarisés, âgés de 16 à 18 ans, pour l'acquisition d'un métier en vue de leur insertion socioéconomique. « Notre démarche consiste à tendre la main aux jeunes ciblés pour les orienter vers l'apprentissage d'un métier, en faire des citoyens actifs et les accompagner dans la construction de leur projet de vie », a-t-il encore souligné. La formation proposée aux 340 jeunes concernés a trait à « des métiers se rapportant à la réhabilitation du vieux bâti et la sauvegarde du patrimoine immobilier qui risque de se perdre », a-t-il

fait savoir, ajoutant que la nature de cette formation a poussé les responsables de son association à faire participer au projet pas moins de six autres associations de six autres wilayas « qui s'inscrivent dans la préservation et la valorisation du patrimoine local ». Une initiative saluée par les associations conviées au projet, à l'image de l'association « Tenssim Boussemghoun » de la wilaya d'El Bayadh, qui envisage d'en profiter pour former des jeunes capables de se lancer dans la restauration des nombreux édifices culturels et historiques de la ville, à

leur tête le Palais « Tidjani », qui date depuis 17 siècles, a affirmé à l'APS le vice-président de cette association, Mohamed Hanane.

Le président de l'association « El Mouahdia » de sauvegarde du patrimoine culturel, historique et touristique de Nedroma (Tlemcen), Mohamed Midoun s'est réjoui du projet « qui coïncide avec le lancement prochain de la restauration de quelques 850 anciennes maisons à la Casbah de Nedroma, une opération financée par le ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville et dont le coup d'envoi est prévu pour janvier prochain, ce qui devrait permettre à nos futurs stagiaires, une fois avoir achevé leur formation, d'y participer », a-t-il dit.

Outre ces deux associations, les associations « Adels » (Association de développement local et solidaire) de Tizi Ouzou, « El Kssar » pour la culture de Ouargla, les « Sables d'Or » des arts culturels de Timimoun (Adrar) et « Nedjma » pour l'épanouissement de la jeunesse et de l'enfance d'Aïn Témouchent, sont associés au projet, signale-t-on.

Le 7^e salon national des industries traditionnelles du 26 décembre au 1^{er} janvier à Oran

La Chambre de l'artisanat et des métiers (CAM) d'Oran organisera la 7ème édition du Salon national des industries traditionnelles du 26 décembre courant au 1er janvier prochain, a-t-on appris, lundi, du président de cette institution, Ferhat Boukhari. Entre 150 et 200 artisans représentant 35 wilayas de différentes régions du pays vont prendre part à cet événement, a indiqué l'APS. M. Boukhari, ajoutant que le choix de cette période précise pour l'organisation du salon vise à assurer « un afflux important des visiteurs car, coïncidant avec les vacances scolaires d'hiver ». Le

salon, qui aura pour théâtre le Centre d'artisanat sis à Haï Essabah, dans la commune de Sidi Chahmi, permettra aux participants de faire connaître et de commercialiser leurs produits, selon le même responsable qui a souligné l'importance de maintenir cette tradition annuelle « qui encourage la promotion des différents produits des artisans activant dans ce domaine, à l'image des spécialistes de la céramique et la poterie ». Cet événement, placé sous le patronage du ministère du Tourisme et de l'Artisanat, s'inscrit également dans le cadre des efforts du ministère pour

promouvoir l'activité artisanale, faisant partie du patrimoine culturel, ainsi que l'échange d'expériences entre artisans de divers domaines et spécialités, souligne-t-on de même source.

L'occasion sera propice également pour les habitants d'Oran et les touristes nationaux de passage dans la capitale de l'ouest du pays, en cette période de vacances, pour découvrir la richesse de l'artisanat algérien et la diversité de ses produits. Ce salon permettra de jaugeer le niveau atteint par cette industrie dans le pays, a conclu le président de la CAM.

**GUELMA:
1,3 milliard DA pour renforcer les parcs communaux en matériels de nettoiement et d'assainissement urbain**

Une enveloppe financière de 1,3 milliard de dinars a été réservée pour l'acquisition d'un important lot de matériels de nettoiement et d'assainissement urbain au profit des parcs des 34 communes de la wilaya de Guelma, a annoncé dimanche le wali, Kamel Abla.

Ce montant dégagé sur budget de wilaya est destiné à l'acquisition d'un important matériel de nettoiement dont près de 150 véhicules (camions compacteurs, tracteurs, camions légers, engins de forage et chasses neige) en plus de 11.000 bennes de divers formats pour les déchets ménagers, a souligné le même responsable au cours des travaux

de la 4ème session ordinaire de l'Assemblée populaire de wilaya (APW) pour l'exercice 2018. La dotation des collectivités locales en équipements de nettoiement et d'assainissement a été décidée suite « aux données de terrain » faisant ressortir « des lacunes » en matière d'équipements disponibles dans le domaine de l'hygiène du milieu à travers toutes les communes de la wilaya, a précisé le chef de l'exécutif local, citant à titre d'exemple, le cas du chef-lieu de wilaya dont la population dépasse les 130.000 habitants et qui ne dispose que de 5 camions compacteurs. L'acquisition de ce lot d'équipement de nettoiement et d'assainis-

tement aura lieu parallèlement avec l'adoption d'une série de mesures administratives portant désignation dans chaque Assemblée populaire communale (APC) d'un délégué chargé de l'environnement et de l'hygiène du milieu, et la création également de 3 nouvelles antennes affiliées au Centre d'enfouissement technique (CET) contribuant à la réception et la transformation des quantités des déchets collectés, a-t-on noté. La quatrième session ordinaire de l'APW de Guelma a été baptisée au nom du Chahid Soudain Bou Djemâa et a vu la présentation d'un film documentaire sur ce Chahid dont la famille a

été honoré à cette occasion. Dans ce sens, le président de l'APW de Guelma, M. Belkebir Brahmi a fait part de l'initiative portant baptisations des prochaines sessions de l'APW du nom de chou ada, moudjahidine et personnalités nationales en signe, a-t-il ajouté, « de reconnaissance et de gratitude à tous ceux qui ont servi l'Algérie ». Plusieurs dossiers en rapport avec les secteurs de l'Education nationale, la Poste et les télécommunications, l'Habitat et l'Urbanisme ont été à l'ordre du jour de la dernière session ordinaire de l'APW, marquée par l'approbation du budget primitif de l'année 2019.

APS

LE CHEIKH DE LA ZAOUIA ALAOUIA, KHALED BENTOUNES L'A INDICÉ:

Des projets pour l'introduction du vivre ensemble dans les programmes scolaires

Des projets «sont envisageables» pour l'introduction du concept du vivre ensemble dans les programmes scolaires, a indiqué dimanche à Oran, le cheikh de la zaouïa alaoüia, Khaled Bentounes, initiateur du concept «Vivre ensemble dans la paix» inscrit comme Journée internationale à l'ONU le 16 mai de chaque année

«Nous travaillons sur les possibilités d'introduire le concept du vivre ensemble dans les programmes scolaires», a souligné cheikh Bentounes lors d'une conférence sur «la culture du vivre en ensemble : enjeux et perspectives», au Centre de recherche en anthropologie sociale et culturelle (CRASC).

En outre, il a fait savoir que l'association «Djanatu El Arif» qu'il a fondée a signé une convention avec le CRASC pour étudier les différents moyens d'introduire la culture du vivre ensemble dans l'éducation et l'enseignement des enfants.

Au sujet de projets, dans ce sens, avec le ministère de l'Education nationale, cheikh Bentounes a déclaré avoir rencontré le ministre et «nous avons déjà fait un premier travail en marge de la 70ème conférence des mathématiques et du vivre ensemble qui s'était tenue en juillet à Mostaganem et qui avait reçu 108 inspecteurs généraux de l'éducation représentant les 48 wilayas».

Commentant la cérémonie à Oran de béatification des 19 religieux catholiques morts en Algérie



au cours de la décennie noire, le cheikh de la zaouïa alaoüia a souligné que cet événement est «une preuve de l'ouverture de l'Algérie, capable de vivre en paix avec les autres». S'agissant des perspectives du concept du vivre ensemble, cheikh Khaled Bentounes a estimé voir au-delà de l'adoption d'une journée du vivre ensemble par les Nations unies à l'initiative de l'Algérie, expliquant par là que «l'adoption d'une journée pour célébrer la paix et le vivre ensemble

n'est pas un objectif en soi». Soulignant que «cette journée ne doit pas être seulement un événement, mais un avènement de la paix et du vivre ensemble», le cheikh de la zaouïa alaoüia a ajouté «nous devons travailler à répandre cette culture dans la société, à commencer par la maternelle».

«La paix est l'essence même de l'islam et nous devons puiser de cette essence pour répandre la paix et la tolérance», a soutenu cheikh Khaled Bentounes.

M'SILA: 2 morts et 5 blessés dans un accident de la route

Deux (2) personnes ont trouvé la mort et cinq (5) autres ont été blessées dans un accident de la route survenu dimanche dans la commune Hammam Dhalaa, wilaya de M'sila, ont révélé les services de la Protection civile. L'accident s'est produit sur un axe de la route nationale (RN) 60 au lieudit Ain Djerdar suite à une collision entre deux véhicules touristiques

entraînant la mort sur place de deux personnes et blessant cinq autres, a-t-on indiqué. Les corps des victimes ont été transférés à la morgue de l'hôpital de la commune de Hammam Dhalaa et les blessés aux services d'urgence du même établissement de santé, a-t-on noté. Une enquête a été ouverte pour déterminer les causes de cet accident.

PORT DE MOSTAGANEM: Saisie de 2000 cartouches et 10.000 capsules de cartouches

Quelque 2.000 cartouches de munition et 10.000 capsules de cartouches vides ont été saisies, dimanche, à la gare maritime du port de Mostaganem, a-t-on appris de source douanière.

Cette saisie a été menée par la brigade de traitement des passagers relevant des douanes et celle de la PAF au port de Mostaganem, lors du traitement d'une desserte de transport de voyageurs provenant du port de Valence (Espagne). Il a été ainsi saisi 2.000 cartouches



de fusils à chasse chargées de calibres 16 et 12 mm ainsi que plus de 10.000 capsules de cartouches vides. Ces munitions étaient dissimulées dans les affaires d'un passager, voyageant à bord d'un véhicule tout terrain portant immatriculation de la wilaya de Mostaganem. Une enquête a été ouverte et le voyageur sera présenté devant la justice ultérieurement, une fois les procédures légales achevées, a-t-on précisé de même source.

RELIZANE: 2 corps sans vie de fillettes repêchées de l'oued Mendès

Les corps sans vie de deux fillettes âgées de 3 ans, ont été repêchés de l'oued Menasfa dans la commune de Mendès (30 km au sud de Relizane), a-t-on appris, dimanche de l'unité principale de la protection civile.

Les éléments de la protection civile ont repêché, samedi aux environs de 20 heures, les corps de ces victimes, mortes par noyade dans l'oued Menasfa, traversant le centre-ville de Mendès. Ces deux victimes ont été portées disparues. Leurs parents avaient alerté les

services de la gendarmerie nationale qui ont déclenché avec les services de la protection civile une vaste opération de recherche.

Les corps ont été découverts dans les eaux de l'oued, non loin de Haï Houachem, où résidaient les victimes avec leurs parents. Les dépouilles ont été transférées à la polyclinique de Zemmoura pour autopsie. Les services de la sûreté ont ouvert une enquête sur cet accident.

HÉMODIALYSE: Don de deux générateurs au CHU d'Oran



Le Centre hospitalo-universitaire «Dr. Benzerdjeb» d'Oran vient de bénéficier de deux générateurs de dialyse, offerts gracieusement par un bienfaiteur anonyme, a-t-on appris lundi des services de la wilaya.

Ce même bienfaiteur s'est engagé à mettre à la disposition de ce même établissement sanitaire public trois autres générateurs prochainement, a-t-on précisé de même source.

Le CHU d'Oran dispose actuellement de 18 générateurs de dialyse, pour prendre en charge les malades atteints d'insuffisance rénale chronique, 12 autres au service d'Hémodialyse, 4 au service de réanimation pédiatrique et enfin 2 autres au service de réanimation adultes, apprend-t-on de cette structure sanitaire.

Toutefois, ces générateurs commencent à s'user compte tenu de la charge des malades et la cadence des séances d'hémodialyse assurées durant plusieurs années, au temps où le CHU était le seul hôpital à assurer des séances d'hémodialyse à Oran.

Actuellement, plusieurs établissements publics hospitaliers (EPH) ont ouvert des services d'hémodialyse, proposant une prise en charge gratuite aux malades souffrant d'insuffisance rénale chronique.

ACCIDENTS DE LA CIRCULATION: 6 morts et 8 blessés durant les dernières 24 heures

Six personnes ont perdu la vie et huit autres ont été blessées dans des accidents de la circulation survenus lors des dernières 24 heures dans plusieurs régions du pays, indique lundi un bilan de la Protection civile.

La wilaya de M'sila déploré le bilan le plus lourd avec le décès de 02 personnes alors que 05 autres ont été blessées, suite à une collision entre un fourgon et un véhicule léger, survenue sur la route nationale n 60 dans la commune et daira de Hammam Dalaa.

Durant la même période les unités de la Protection civile sont intervenues pour l'extinction de 04 incendies dont 03 incendies au niveau de la wilaya d'Alger et 01 incendie au niveau de la wilaya de Médéa.

Ces incendies ont causé des gênes respiratoires à 03 personnes qui ont été évacuées vers l'hôpital Salim Zemirli et l'hôpital Maillot, a-t-on ajouté.

EMIGRATION CLANDESTINE PAR MER: Arrestation d'un réseau de passeurs à Oran

Les services de la gendarmerie nationale d'Oran ont arrêté un réseau composé de deux passeurs d'émigrés clandestins par mer, a-t-on appris dimanche auprès de ce corps de sécurité.

Agissant sur informations parvenues à la brigade de la gendarmerie nationale de Hassi Benyebka faisant état d'un réseau de passeurs, un plan a été mis en place permettant de mettre en échec une tentative d'émigration clandestine le 6 décembre à la plage d'Ain Franine.

Cette opération a permis l'arrestation de deux individus et la saisie d'une embarcation dotée d'un moteur, de vêtements et chaussures, de sacs à dos, de gilets de sauvetage et d'un sceau de 20 litres d'essence, a-t-on indiqué.

Les prévenus arrêtés seront présentés devant la justice une fois l'enquête aboutie.

CHYPRE: 43 immigrants clandestins abandonnés sur une plage par des passeurs

Un groupe de 43 immigrants clandestins, dont une femme et un enfant, ont été abandonnés par les passeurs en pleine nuit sur une plage déserte de la côte nord-ouest de l'île de Chypre, a indiqué dimanche la police.

Les autorités ont déclaré que les migrants voyageaient à bord d'un petit bateau de pêche, qui était surveillé depuis vendredi soir par les autorités.

Lorsque le pilote du bateau s'est rendu compte qu'il avait été repéré, il a changé de trajectoire pour se diriger vers un village chypriote turc, où il a abandonné les 43 passagers.

Les migrants ont été interceptés un peu plus tard par la police, qui a précisé qu'ils étaient tous originaires de Syrie.

Les autorités chypriotes ont indiqué qu'elles s'attendaient à voir le nombre d'immigrants clandestins dépasser les 4 000 personnes d'ici la fin de l'année.

INDE: 14 morts dans un accident de bus dans le nord

Quatorze personnes ont perdu la vie et trois autres grièvement blessées samedi dans un accident de bus dans le district de Poonch dans l'Etat du Jammu-et-Cachemire (nord de l'Inde), a annoncé dimanche la police indienne.

L'accident s'est produit lorsqu'un bus est tombé dans un ravin profond du district de Poonch, à 200 kilomètres au sud de la ville de Srinagar, capitale du Jammu-et-Cachemire, a précisé la police, ajoutant que le conducteur aurait perdu le contrôle de son véhicule.

Onze personnes ont été tuées sur le coup, alors que trois autres blessés ont succombé à leurs blessures dans un hôpital local, a indiqué la même source.

Les accidents graves sont très fréquents en Inde en raison du mauvais état des routes et du non-respect du code de la circulation. Environ 151.000 personnes meurent chaque année sur les routes du pays.

CHINE: 3 morts et 5 blessés hospitalisés suite à un glissement de terrain dans le sud-ouest

Huit personnes ont été sorties des décombres d'un glissement de terrain qui a causé l'effondrement de trois maisons dimanche après-midi, dans la province du Sichuan (sud-ouest).

Trois personnes ont trouvé la mort lors de leur transfert à l'hôpital et cinq autres ont reçu un traitement médical d'urgence à l'hôpital, selon le gouvernement local.

On estime à douze le nombre de personnes ensevelies à la suite du glissement de terrain survenu dimanche après-midi à 17h00 environ dans le bourg de Fenshui du district de Xuyong. Plus de 600 sauveteurs se sont dépêchés afin d'atteindre plus de survivants. Parmi les 12 personnes, huit étaient des habitants locaux et quatre étaient des locataires, a indiqué à l'Agence de presse Xinhua, Tang Jie, responsable local des opérations de secours sur le site.

VIETNAM: 2 morts dans des inondations qui frappent le centre du pays

Deux personnes ont péri dans les inondations et les glissements de terrain provoqués par les pluies torrentielles qui touchent les provinces du centre du Vietnam depuis le week-end.

Les corps de deux femmes, âgées de 63 et 35 ans, ont été retrouvés dimanche matin dans la province de Quang Tri, après avoir été emportés par des crues soudaines provoquées par de fortes averses, a annoncé le Comité directeur central de la prévention et le contrôle des catastrophes naturelles.

La mousson du nord-est a déversé d'énormes quantités de pluie sur la troisième ville du Vietnam, Da Nang et les provinces voisines telles que Ha Tinh, Thanh Hoa, Quang Tri, Quang Nam et Thua Thien-Hue depuis samedi, provoquant de graves inondations. Depuis 24 heures, la ville de Da Nang a reçu 635 mm d'averses, un record des dix dernières années.

Des élèves ont été appelés à rester chez eux lundi après que de nombreuses écoles ont été submergées sous un mètre d'eau. Le Centre national de prévision hydrométéorologique a indiqué dans un bulletin que la région centrale allant de Quang



Binh à Binh Dinh continuerait à être touchée par des pluies torrentielles pouvant atteindre 200 mm lundi.

La province Thua Thien-Hue, qui abrite la destination touristique privée de Hue, et les provinces de Quang Ngai devraient recevoir des précipita-

tions atteignant 400 mm. Au cours des 10 premiers mois de cette année, les catastrophes naturelles ont fait 185 morts, des disparus et 134 blessés, et coûté au pays plus de 381 millions de dollars, selon le Bureau général des statistiques.

ENVIRONNEMENT: Le Vietnam parmi les 10 pays les plus touchés par les catastrophes naturelles en 2017



Le Vietnam figure parmi les 10 pays les plus touchés par les catastrophes naturelles en 2017 avec un nombre record de tempêtes, selon l'indice mondial des risques liés au climat. Le Vietnam figure au sixième rang, une position de moins par rapport à 2016, selon cet indice de l'ONG Germanwatch qui analyse les impacts quantifiés d'événements climatiques extrêmes en termes de décès et de pertes économiques. Le Vietnam a été frappé l'année dernière par un nombre record de 16 tempêtes tropi-

cales, qui ont fait plus de 390 morts et 668 blessés, principalement dans les régions du nord et du centre du pays.

Les catastrophes naturelles, principalement les inondations et les tempêtes tropicales, ont provoqué des dommages d'une valeur de 2,57 milliards de dollars, soit 1,5 fois plus que le chiffre de 2016. Germanwatch a souligné que le typhon Damrey, qui avait ravagé la station balnéaire de Nha Trang dans la province de Khanh Hoa (Centre) au début du mois de novembre de l'année dernière, était la pire tempête du pays depuis 20 ans. A elle seule, Damrey a tué au moins 106 personnes et provoqué des pertes estimées à un milliard de dollars, soit près de la moitié des dégâts causés par les dérèglements climatiques l'année dernière. Le rapport de Germanwatch a également révélé que le Vietnam se classe à la 9e position des pays les plus durement touchés par les catastrophes naturelles sur une période de 20 ans allant de 1998 à 2017. Selon le rapport, plus de 526.000 personnes sont mortes entre 1998 et 2017 dans plus de 11.500 événements météorologiques extrêmes. Les dommages économiques se sont élevés à 3,47 milliards de dollars au cours de cette période.

GRÈVE DES CHEMINOTS EN ALLEMAGNE: L'ensemble des grandes lignes interrompues

L'opérateur Deutsche Bahn a annoncé que l'ensemble des grandes lignes en Allemagne étaient interrompues et les trains régionaux très perturbés lundi matin en raison d'une grève d'avertissement des cheminots pour peser sur les négociations salariales.

«Les liaisons inter-régionales sont interrompues sur tout le territoire» en raison d'une grève de quatre heures, qui a débuté à 09h00 (04h00 GMT), écrit la compagnie ferroviaire dans un communiqué.

Un porte-parole cité par l'AFP a précisé que cela concernait les trains à haute vitesse (ICE) ainsi que les Intercités. «Les trains régionaux sont également perturbés», ajoute Deutsche Bahn (DB). En Bavière



notamment, l'ensemble du trafic est interrompu toutes lignes confondues, précise le groupe.

DB avait indiqué dimanche s'attendre à un trafic fortement perturbé «même après la fin des débrayages», prévus de durer jusqu'à 09h00 (08h00 GMT). Des négociations

entre l'entreprise et le syndicat EVG, qui demande notamment une hausse de 7,5% des salaires pour 160.000 employés, se sont terminées sans accord samedi aux aurores.

«L'employeur a présenté des offres qui ne correspondaient pas aux demandes de nos membres», avait expli-

qué la négociatrice de EVG, Regina Rusch-Ziemba. Le groupe de son côté a déploré dans un communiqué une grève «complètement inutile, car les offres de DB étaient attractives et remplissaient les demandes principales».

Deutsche Bahn a invité le syndicat à de nouveaux pourparlers lundi après-midi, selon l'agence allemande DPA. Les «grèves d'avertissement» - débrayages coordonnés de quelques heures - peuvent accompagner en Allemagne les négociations salariales menées de manière saisonnière à l'expiration de chaque accord de branche.

En cas de blocage plus persistant, les syndicats ont ensuite recours à la grève «dure».

INSTITUTS NATIONAUX AMÉRICAUX DE LA SANTÉ (NIH) Le cerveau des enfants abusant des écrans semble modifié, selon une étude

Le cerveau des enfants qui passent beaucoup de temps sur les écrans apparaît modifié, selon les résultats préliminaires d'une étude réalisée par les Instituts nationaux américains de la santé (NIH) et révélés par la chaîne CBS.

Dans 21 centres de recherche aux Etats-Unis, le NIH a commencé à examiner les cerveaux de 4.500 enfants de 9 et 10 ans pour voir si la consommation intense de jeux vidéos et le temps passé sur internet avait une influence sur leur développement.

Les premiers résultats de cette étude menée à l'aide d'imagerie par résonance magnétique (IRM) montrent des «tracés différents» dans les cerveaux des enfants utilisant des smartphones, des tablettes et des jeux vidéo plus de 7 heures par jour, a expliqué une responsable de cette étude, le docteur Gaya Dowling, au magazine d'information «60 Minutes».

L'IRM a montré un amincissement prématûre du cortex, l'écorce cérébrale qui traite les informations envoyées au cerveau par les cinq sens.

L'amenuisement du cortex «est considéré comme un processus de vieillissement», a expliqué la scientifique, soulignant qu'il n'était pas certain que ce processus soit néfaste.

«Nous ne savons pas si c'est causé par le temps passé devant les



écrans. Nous ne savons pas encore si c'est une mauvaise chose.» Selon une autre scientifique interviewée pour cette émission, le Dr Kara Bagot, le smartphone peut avoir un effet addictif car le temps passé devant un écran stimule le dégagement de dopamine, l'hormone du plaisir.

Pour arriver à ces résultats, son équipe a scanné le cerveau d'adolescents alors qu'ils regardaient leur fil Instagram. «Il y a donc plus

de chance qu'on agisse impulsivement et qu'on utilise les réseaux sociaux de façon compulsive que, par exemple, s'occuper de soi», explique-t-elle.

Pour cette étude, le NIH a enrôlé 11.000 enfants au total, qui seront suivis pendant plusieurs années pour étudier l'impact des écrans sur leur développement intellectuel et social, et sur leur santé.

Les résultats commenceront à être publiés début 2019.

BRÉSIL:

La peau du fruit du jaboticaba prévient le diabète et améliore la fonction hépatique

Une étude publiée récemment dans le «Journal of Functional Foods» révèle que la peau du jaboticaba, un arbre fruitier de la région du Minas Gerais, dans le sud-est du Brésil, prévient le diabète et améliore la fonction hépatique.

Selon cette recherche effectuée par l'Institut de biologie de l'Université de Campinas (Unicamp) sur des souris âgées, l'extrait de la peau de ce fruit qui a pour particularité de pousser directement sur le tronc, a favorisé la réduction de la graisse et de la taille du foie, ainsi que la prévention du diabète.

«Nous avons observé que l'ingestion d'extrait de peau de jaboticaba par des souris âgées soumises à un régime riche en graisses entraînait une diminution de la prise de poids, une augmentation des graisses dans le sang et un excès de glucose



dans le sang, ainsi qu'une amélioration du cholestérol HDL (bon cholestérol)», précise cette étude menée sur une durée de quatre ans.

«Ce résultat est le premier d'une série de tests que nous menons», a déclaré la professeure Valéria Quiteite, qui a coordonné cette recherche, en relevant que les choix des souris âgées s'expliquent par le fait qu'elles sont plus vul-

nérables au pré-diabète et à d'autres modifications hormonales.

L'extrait d'écorce du jaboticaba a été mis au point dans le cadre d'un partenariat entre des chercheurs de l'Institut de Biologie de Campinas et de la faculté d'ingénierie alimentaire relevant de la même université.

Grâce à ce partenariat, les chercheurs ont pu produire un extrait pouvant être administré de

manière contrôlée et avec une concentration élevée en composés bioactifs (substances naturellement présentes dans les aliments et qui interfèrent positivement avec le métabolisme).

L'extrait en question est en cours de licence par une société brésilienne, qui en a déposé le brevet.

Egalement connu sous le nom de vigne brésilienne, le fruit du Jaboticaba est une baie ronde de couleur noir-pourpre, de 3 à 4 cm de diamètre, qui ressemble à un grain de raisin.

La peau épaisse entoure une chair gélifiante blanche ou rosée qui contient de une à quatre grosses graines.

En pharmacopée traditionnelle brésilienne, la décoction de peaux séchées de fruits de jaboticaba est utilisée pour lutter contre l'asthme, la diarrhée, les angines et d'autres maux.

CHINE:

La Chine signale de nouveaux cas de peste porcine africaine

La Chine a confirmé de nouveaux foyers de peste porcine africaine dans les provinces du Shaanxi (nord) et du Guizhou (sud), a annoncé lundi le ministère de l'Agriculture et des Affaires rurales.

Dans une ferme de Shennmu, une ville de niveau du district au Shaanxi, 19 cochons ont contracté le virus et

tous sont morts, a déclaré le ministère citant un rapport du Centre de contrôle des maladies animales de Chine. La maladie également été découverte dans le district de Bayiuan à Guiyang, où cinq cochons ont été infectés, et tous sont morts, selon le ministère. Une équipe a été immédiatement envoyée au Shaanxi et au

Guizhou, et les autorités locales ont mis en place des mesures d'urgence pour bloquer, abattre et désinfecter les cochons infectés. La peste porcine africaine est une maladie virale hautement contagieuse touchant les cochons. L'homme et les autres espèces animales ne sont pas affectés par le virus.

SOUDAN DU SUD: Vaccination du personnel de santé contre l'Ebola près de la RD Congo



Le Soudan du Sud va procéder à la vaccination contre le virus Ebola de personnels de santé travaillant près de la frontière avec la République démocratique du Congo, actuellement touchée par une épidémie, a annoncé lundi l'Organisation mondiale de la Santé (OMS). Au total, 2.160 doses du vaccin expérimental contre Ebola (rVSV-ZEBOV) ont été allouées au Soudan du Sud et la campagne de vaccination débutera le 19 décembre suivie d'une période d'observation de 21 jours pour les individus vaccinés», précise le communiqué de l'OMS.

Le Soudan du Sud est un des pays frontaliers de la République démocratique du Congo où une épidémie d'Ebola sévit dans l'est depuis août et a fait 271 morts au 6 décembre, selon le ministre congolais de la Santé, Dr Oly Ilunga Kalenga. A l'image de l'Ouganda voisin où des mesures similaires de vaccination du personnel de santé ont été prises, le Soudan du Sud «est en état d'alerte» face à une possible propagation de l'épidémie sur son territoire. Aucun cas n'a toutefois été recensé jusqu'à présent, précise l'OMS. Le vaccin utilisé est un vaccin expérimental qui n'est pas encore sur le marché et qui a été mis au point à la suite de la terrible épidémie d'Ebola qui a frappé l'Afrique de l'Ouest entre fin 2013 et 2016, causant plus de 11.300 morts. Développé par l'Agence de la santé publique du Canada, il a été jugé «très efficace» par l'OMS mais il ne l'est que contre la souche Zaïre d'Ebola.

Le Soudan du Sud est en guerre civile depuis cinq ans, un conflit qui a fait 380.000 morts selon une récente étude et poussé plus de quatre millions de Sud-soudanais, soit près d'un tiers de la population, à s'enfuir. Malgré un accord de paix signé en septembre entre les principaux belligérants, le travail des organisations humanitaires y demeure compliqué et périlleux.

AUSTRALIE: Des scientifiques australiens développent un test de dépistage du cancer en 10 minutes

Les tests de dépistage du cancer pourraient à l'avenir se faire en dix minutes avec un taux de fiabilité de 90%, grâce à une nouvelle technique développée par des chercheurs australiens, permettant de déceler des traces de la maladie dans le sang du patient.

Ce test simple et économique s'appuie sur les changements de couleur d'un fluide pour révéler la présence de cellules malignes et donne des résultats en moins de dix minutes, selon une étude publiée dans le journal Nature Communications. «Cette découverte a mené à la création d'appareils de dépistage portables et économiques qui pourraient à terme être utilisés comme outils diagnostiques, potentiellement à l'aide d'un téléphone portable», a indiqué dans un communiqué Matt Trau, co-chercheur à l'université de Queensland en Australie.

Ce test a été rendu possible par la découverte de l'équipe du Queensland selon laquelle l'ADN sain et l'ADN cancéreux adhèrent différemment aux surfaces métalliques. Cela a permis de développer un test distinguant les cellules saines des cellules cancéreuses à partir de traces d'ADN se trouvant dans le système sanguin. L'échantillon d'ADN est ajouté à de l'eau contenant des nanoparticules d'or : l'ADN des cellules cancéreuses adhère aux nanoparticules, permettant à l'eau de rester rose; l'ADN des cellules saines adhère différemment aux particules et rend l'eau bleue. Les chercheurs ont procédé au test sur 200 échantillons humains cancéreux et sains, avec une précision de 90%. Le test n'a pas encore été utilisé sur des humains et des essais cliniques à grande échelle sont nécessaires avant son utilisation sur de potentiels patients.

SUCRE, SEL ET GRAS : Pourquoi sommes-nous accros ?

Michael Moss, journaliste au New York Times et prix Pulitzer en 2010 pour son enquête sur la viande contaminée sort encore ses griffes sur l'industrie alimentaire avec « Sucre, sel et matières grasses, comment les industriels nous rendent accros ». Dans ce nouvel ouvrage, Michael Moss pointe du doigt les industries agroalimentaires qui saturent les produits de sucre, de sel et de matières grasses pour nous rendre dépendants dès le plus jeune âge. Cette lutte entre l'intérêt du consommateur et celui de l'industriel persiste aujourd'hui alors que l'obésité est devenue un problème de santé publique.

Notre corps est programmé pour aimer le sucre, les industriels le savent !

« La bouche entière, y compris le palais, raffole du sucre. Des récepteurs spéciaux sont présents dans les 100 papilles de la bouche et ils sont tous reliés aux parties du cerveau responsables du plaisir » rappelle Michael Moss. Mais en réalité c'est notre corps tout entier qui est sensible à cette denrée alimentaire. L'œsophage, l'estomac et le pancréas ont des récepteurs gustatifs qui réagissent au sucre et modifient notre faim. Les sociétés alimentaires l'ont bien compris et le sucre est devenu un des aliments phares de la nourriture industrielle. « Les humains aiment le sucre. Et pour tous les ingrédients, il existe une concentration optimale qui assure un plaisir maximal. Ce niveau est le point de félicité » explique Michael Moss. Le défi des entreprises est de le trouver pour chaque produit et de créer insidieusement des compositions qui rendent accro les consommateurs. Le point de félicité est suivi d'un point de rupture. Si on ajoute, par exemple trop de sucre, on réduit l'attrait du produit.

« En moyenne les Américains consomment 22 cuillères à sucre par jour et 35% d'entre eux sont cliniquement obèses » affirme l'auteur. Mais attention, la surconsommation de sucre et l'obésité est aussi un problème français. Dans un récent rapport, l'Organisation Mondiale de la Santé indique que les Européens deviennent de plus en plus gros : 27% des adolescents de 13 ans et 33% des enfants de onze ans sont en surpoids. L'obésité deviendrait même la nouvelle norme de poids dans une majorité de pays du vieux continent.



Le sel enlève le mauvais goût et rend accro les consommateurs

Les industriels utilisent le sel pour faire des économies et donner du goût à leurs produits trop fades. Grâce au sel, ils ne sont pas obligés d'utiliser d'autres ingrédients coûteux et meilleurs pour la santé comme les herbes et les épices. « Le sel couvre un mauvais goût caractéristique, inévitable dans les plats transformés, notamment avec la viande précuise puis réchauffée chez vous. Pareil pour les céréales à l'air inoffensif comme les corn flakes. Enlevez le sel, elles auront un goût de métal » rappelle Michael Moss.

Mais les sociétés agroalimentaires « n'ont pas ajouté une pincée de sel dans leurs produits, elles en versaient des sacs entiers » affirme Michael Moss. A tel point que le sodium présent dans les aliments et provenant de la saumure ne représente que 1/5 de la consommation globale des américains.

Or, le sel, comme le sucre et les matières grasses a des propriétés addictives. Ce qu'on bien comprends les industriels. Le sel sert donc aussi à augmenter la vente des produits. Contrairement au sucre, le sel n'a aucune valeur calorique mais sa consommation en excès est dangereuse pour la santé.

L'excès de sel entraîne des

risques accusés de maladies cardio-vasculaires et une prématûreté environ 1,65 millions de personnes chaque année dans le monde. Ces décès sont dus à une consommation quotidienne de sel au-dessus du niveau conseillé, de 2 g par jour pour l'Organisation mondiale de la santé.

Les matières grasses sont sournoises

Les matières grasses sont devenues un composant essentiel de la nourriture industrielle. Elles donnent une texture plus ferme aux aliments, elles intensifient la couleur, et masquent et renforcent simultanément le goût des aliments et elles ne contiennent rien. Mais, elles

sont plus sournoises que le sucre et le sel, car elles ont un goût plus diffus. « Elles transforment des chips molles en merveilles croustillantes, du pain desséché en une douce miche et de la viande fade en délicieuse » se moque Michael Moss.

Si le gras a une mauvaise image de marques auprès des consommateurs qui courent après les produits allégés. En effet, l'auteur dévoile aussi que si notre corps est capable d'envoyer un signal de « stop » trop tôt pour le sucre ou le sel, il est impulsif contre le gras. En effet dans son ouvrage, Michael Moss raconte une expérience aux résultats effrayants. Des chercheurs ont « fait manger à 16 volontaires, des mélanges de gras en plus gras. Au cours de l'étude, aucun des participants ne refuse un plat. Il n'existe pas de point de félicité, ni point de rupture pour le gras. « Plus c'est gras, plus c'est bon ».

Un processus difficile à enrayer

Un cercle vicieux s'est mis en place. Le palais des consommateurs s'est modifié et il veut de plus en plus de sucre, de sel et de matières grasses. Quand les industriels veulent modifier la composition de leurs produits pour diminuer la dose de ces trois composants toxiques, ils perdent des parts de marché et sont mis sous pression par Wall Street. Comme les enjeux sont gigantesques, « aux États-Unis, la production d'aliments transformés (sodas, chips, plats préparés, surgelés...) emploie 1,4 million de personnes, soit 12 % de la main-d'œuvre du secteur secondaire » rappelle Michael Moss, le Congrès ne s'attaque pas à ces géants.

Votre pancréas n'aime pas les sodas

Boire l'équivalent de deux bouteilles de soda ou plus par semaine multiplié par deux le risque de cancer du pancréas.

Des chercheurs de l'Université du Minnesota ont découvert un lien entre la consommation de sodas et le cancer du pancréas. Après avoir suivi l'état de santé de 60 000 habitants de Singapour pendant 14 ans, ils se sont rendu compte que les personnes qui développaient un cancer du pancréas étaient également des consommateurs réguliers de sodas.

Les chercheurs pensent que le fort taux de sucre de ces boissons augmente le taux d'insuline fabriqué par le pancréas, ce qui augmente ensuite le risque de développement de cellules cancéreuses dans le pancréas. Bien que menée à Singapour, l'étude pourrait s'appliquer à toute population occidentale urbaine. Le cancer du pancréas fait partie des cancers les plus rares mais il est l'un des plus mortels avec un taux de survie à 5 ans qui n'est que de 5%.



**MAUVAIS
EN MATHS ?
C'est
la faute
à votre
mère**



Si vous avez toujours lutté pour résoudre des équations et autres exercices chiffrés, peut-être devriez-vous blâmer votre mère. Curieusement, la quantité d'un type d'hormones pendant la grossesse pourrait influencer les résultats en mathématiques.

Le Dr Finken, un pédiatre endocrinologue de la VU University Medical Center à Amsterdam, aux Pays-Bas, croit avoir trouvé pourquoi certains élèves sont des cancres en mathématiques à l'âge de cinq ans. La responsabilité serait à chercher du côté de sa mère. Sa thèse est la suivante : les filles et garçons dont les mères montrent de faibles niveaux d'hormone thyroïdienne (une hormone produite par la thyroïde à partir d'iode notamment) étaient deux fois plus confrontés à des difficultés en mathématiques.

Pour établir un lien entre cette carence hormonale et les notes en mathématiques, le Dr Finken a suivi la croissance de 1 200 enfants, de la grossesse de leur mère jusqu'à ce qu'ils commencent l'école. Le taux de thyroxine a été mesuré pendant douze semaines de grossesse. Les résultats ont ensuite été comparés avec les résultats scolaires des enfants en tests de langage et mathématiques.

La sentence est tombée : les petits exposés à peu de thyroxine dans le liquide amniotique leur ont donné 50 % de risques en plus d'être mauvais en mathématiques par rapport aux autres. Etrangement cette hormone n'a pas détérié sur les résultats en vocabulaire et en maîtrise du langage. Le Dr Finken explique cette différence par le fait que la langue s'apprendrait davantage par l'éducation alors que les facilités en mathématiques auraient en partie une origine héréditaire.

Pour remédier aux lacunes des petits en mathématiques, le chercheur néerlandais a la solution : tester le taux de thyroxine pendant la grossesse et pallier une éventuelle insuffisance par une supplémentation.

Le chercheur entend poursuivre ses recherches en suivant sur le long terme les résultats scolaires des petits cobayes.

Travailler trop nuirait à la santé

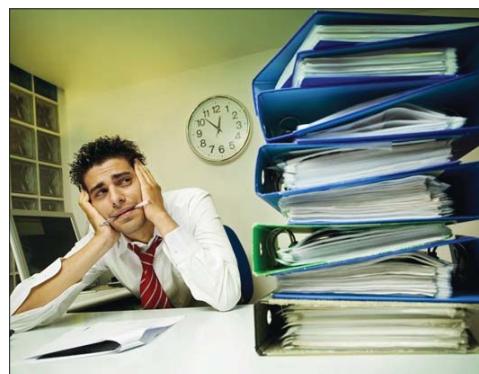
Le MEDEF plaide pour la suppression de jours fériés qui entraveraient la productivité des Français. On s'interroge : L'excès de travail peut-il menacer notre santé ? Oui, répondent des chercheurs américains.

Le message sanitaire des paquets de cigarettes pourrait bien s'appliquer au milieu professionnel : «Travailler (trop) nuit à la santé». Une affirmation abusive ? Pas si on en croit une récente étude américaine parue au début du mois dans la revue spécialisée Functional Ecology.

Le Dr Andrew Young du Centre for Ecology and Conservation et le Dr Dominic Cram, tous deux de l'université d'Exeter, en Grande-Bretagne, ont démontré que les membres les plus travailleurs d'une espèce d'oiseaux au sein de laquelle la distribution des tâches est assurée ont tendance à avoir une vie plus courte. Ils tombent aussi plus souvent malade en raison d'un appauvrissement des niveaux d'antioxydants. Or cet amoindrissement entraînerait un stress oxydatif à l'origine d'un vieillissement prématûre et du développement de pathologies. L'analogie avec l'espèce humaine est faite : on retrouverait ce même stress oxydatif chez les personnes qui travaillent d'arrache-pied. Les Américains terminent en cassant l'odeur selon laquelle «le travail n'a jamais tué personne». Une conclusion qui a valeur de message à tous ceux qui se surinvestissent dans leur job : travailler en excès pour obtenir un avancement social et financier peut raccourcir l'espérance de vie. Nous vous prévenons.

Du surinvestissement au burn out

Rien ne sert de travailler comme un fourcené donc. Les chercheurs britanniques sont rejoints sur ce point par des collègues américains



cains de l'Université de Californie et de San Francisco. Ils soutiennent que les efforts faits dans son travail, par exemple rendre un projet en avance, ne sont que rarement récompensés. Moralité : pas la peine de travailler dur ! Là encore, mieux vaut la modération que l'excès de travail.

En France, plus de 3 millions de Français seraient au bord de la crise de nerfs au travail.

En cause, un sur-engagement à l'origine d'une souffrance psychologique. C'est le fameux burn out, ce syndrome d'épuisement professionnel, qui peut mener à la dépression s'il n'est pas pris en charge. Pression, stress, insécurité professionnelle. Aujourd'hui plus d'un Français sur 10 serait guetté par un risque de burn-out. Signe que le travail n'est plus synonyme de bonne santé.

DOULEURS MUSCULAIRES

Les patchs chauffants ne seraient pas si bons que ça



Les patchs diffuseurs de chaleur et les packs de glace pourraient faire plus de mal que de bien en cas de blessure ou de douleur musculaire, avertissent les physiothérapeutes américains.

De nouvelles recommandations pour l'usage des patchs diffuseurs de chaleur et des packs de glace viennent d'être diffusées aux Etats-Unis.

Ces patchs s'appliquent à même la peau sur les zones endolories par des douleurs musculaires (courbatures, torticolis, lumbago) ou articulaires (aux endroits des genoux, des coudes ou des épaules). Toutefois, pour les physiothérapeutes américains, ils ne devraient pas être utilisés sans l'avis d'un médecin car «ces agents passifs ne favorisent pas la participation à un programme de traitement actif».

Sous-entendu : étant donné que ces patchs soulagent la douleur à court terme, lorsqu'ils les utilisent, on retarde la visite chez le médecin ou chez le kiné. Et on tarde à commencer un véritable

programme d'exercices visant à restaurer la force et la mobilité.

Patch chauffants : comment ça marche ?

Les patchs diffuseurs de chaleur contiennent des substances

naturelles (fer, charbon actif...) qui produisent une réaction chimique au contact de l'air. Cette réaction produit de la chaleur, qui augmente le flux sanguin en dilatant les vaisseaux. Cela a pour effet de détendre les muscles et de

soulager la douleur.

A l'inverse, les packs de glace soulagent la douleur par vasoconstriction (un rétrécissement des vaisseaux sanguins). Ils sont surtout recommandés après un claquage ou lors d'une douleur articulaire subite. Tandis que les patchs chauffants sont conseillés en cas de torticols, crampes, lumbagos, douleurs musculaires.

Mais, pour la Fédération américaine de kinésithérapie, les patchs répondent plus à un effet de mode qu'à un réel besoin thérapeutique. Ils ne doivent surtout pas remplacer la visite chez le médecin, qui prescrira le traitement adapté au type de douleur. «Si ces traitements ponctuels encouragent les personnes à être actives plus rapidement, alors ils sont utiles. Car le retour à une activité physique normale est toujours souhaitable. Mais encore faut-il savoir s'il vaut mieux appliquer du froid ou du chaud sur la blessure. Et pour ça, rien ne vaut l'avis d'un thérapeute», souligne la fédération de kinésithérapie.

SAHARA-OCCIDENTAL - MAROC: Le Front Polisario appelle à accélérer l'application de la résolution 2440 du Conseil de sécurité

Le Front Polisario a mis en avant, au lendemain de sa rencontre avec le Maroc dans le cadre de la table ronde tenue à Genève, la ferme volonté et la détermination inébranlable du peuple sahraoui dans sa lutte pour la liberté et l'indépendance, tout en appelant à accélérer l'application de la résolution 2440 du Conseil de sécurité pour garantir au peuple sahraoui son droit à l'autodétermination.

Dans ce cadre, le Bureau permanent (BP) du secrétariat national du Front Polisario a tenu dimanche une réunion présidée par Brahim Ghali, président de la République arabe sahraoui démocratique (RASD), lors de laquelle plusieurs points se rapportant à la cause sahraouie ont été examinés, notamment la rencontre de Genève initiée par l'envoyé personnel du SG de l'ONU, Horst Ktihler.

Le BP a ouvert sa réunion par un hommage aux enfants du peuple sahraoui qui résistent pacifiquement dans les territoires occupés, au sud du Maroc et au niveau des universités et ceux ayant pris part aux manifestations du 4 décembre à Laayoune, Smara et Boudjedour occupés, défiant l'embargo imposé par l'occupant marocain.

Il a condamné, à cet égard, «l'intervention barbare des forces de l'occupation marocaine qui n'ont épargné ni femmes, ni hommes, ni enfants», appelant, par la même occasion, l'ONU à assumer ses responsabilités et intervenir dans l'urgence pour mettre fin aux flagrantes violations commises par le Maroc à l'encontre des sahraouis civils. Le Bureau a exhorté l'ONU à œuvrer pour «mettre fin au pillage des ressources naturelles sahraouies, dévoiler le sort des disparus et libérer les prisonniers politiques qui croupissent dans les geôles marocaines, à l'image du groupe de Gdeim Izik».

A cette occasion, le Front Polisario a salué l'Armée de libération sahraouie qui «remplit ses nobles missions, à savoir la défense de la souveraineté du pays et la protection des territoires libérés contre les dangers et les menaces qui guettent la région».

Le bureau permanent a mis en exergue la mobilisation du peuple sahraoui «contre les complots ourdis par l'ennemi ainsi que sa disposition à se sacrifier davantage jusqu'au parachèvement de la souveraineté de l'Etat sahraoui à travers l'ensemble du territoire national». Pour ce qui est de la



participation de la délégation sahraouie aux négociations de Genève, mercredi et jeudi derniers, l'accent a été mis, lors de cette réunion, sur la nécessaire accélération de la mise en œuvre des dispositions de la résolution 2440 du Conseil de sécurité, à travers la reprise des négociations directes de bonne foi et sans conditions préalables entre le Maroc et le Front Polisario, unique et légitime représentant du peuple sahraoui.

Le Bureau permanent a réitéré, à cet effet, l'engagement du Polisario à soutenir les efforts de l'ONU pour la décolonisation au Sahara occidental, dernière colonie d'Afrique, en permettant au peuple sahraoui d'exercer son droit inaliénable à l'autodétermination et à l'indépendance, conformément à la charte et aux résolutions onusiennes.

Il a été également question de l'arrêt rendu le 3 décembre dernier, par la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE) stipulant qu'aucune autorité ne peut prendre des décisions pour autoriser ou assurer la sécurité juridique aux avions qui voudraient transiter par le territoire sahraoui, estimant que cet arrêt vient en soutien

aux précédents arrêts de la même cour qui affirment sans hésitation aucune que le Sahara occidental et le Maroc sont deux territoires séparés et distincts.

Le Front Polisario a condamné vigoureusement, dans le même sens, les tentatives déplorables menées par «certaines parties connues au sein de l'UE en vue de signer des accords avec le Royaume marocain, incluant certains territoires occupés du Sahara Occidental, et ce en flagrant violation des dispositions de ces arrêts et du droit humain international».

La réunion a abordé, par ailleurs, la dernière tournée du président Brahim Ghali effectuée au Mexique et à Cuba où il a salué les positions de soutien, de solidarité et de l'appui exprimés à haut niveau dans ces deux pays, ce qui reflète, ainsi, les relations, profondes et solides, d'amitié et de coopération entre ces deux pays et la RASD.

Les participants à cette réunion se sont félicités, enfin, de la position qu'a occupé la cause sahraouie lors de la conférence internationale des partis du BRICS et du Sommet africain sur la paix, deux événements abrités par l'Afrique du Sud.

Oubbi Bouchraya Bachir : «Notre bataille juridique au niveau de la justice européenne a changé le cours du conflit »

Le représentant du Front Polisario en France, Oubbi Bouchraya Bachir a affirmé que la bataille juridique menée par le Front au niveau de la Justice européenne, a changé le cours du conflit au Sahara Occidental, notamment après les résultats positifs obtenus au cours des deux dernières années, à travers les arrêts de la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE) qui ont reconnu que le Maroc et le Sahara Occidental sont deux pays distincts et que le Maroc ne dispose d'aucune souveraineté sur le territoire et ses ressources naturelles.

Intervenant lors des travaux de la 2e édition de l'Université sahraouie d'hiver, dans une banlieue de Les Mureaux, le diplomate sahraoui a précisé que les facteurs et les paris sur lesquels le régime d'occupation marocain misaient, en refusant de retourner à la table des négociations, se sont brisés devant la détermination de la communauté internationale et du Conseil de sécurité à relancer le processus politique au Sahara Occidental, plus précisément après les événements d'El Guerguerat, qui ont

montré au monde la fragilité de l'accord de paix conclu entre le Front Polisario et le Maroc en 1991.

Le responsable sahraoui a estimé, d'autre part, que la disposition affichée par le peuple sahraoui, tout au long des étapes de sa lutte pour la liberté et l'indépendance, ainsi que sa détermination légendaire, ont joué un grand rôle dans l'évolution de sa cause nationale, notamment au niveau des Nations unies (ONU), en témoignant, a-t-il dit, «des dernières discussions de Genève et les démarches entreprises par l'organisation onusienne en faveur d'une solution définitive et pacifique, à même d'assurer au peuple sahraoui son droit irrévocable à l'autodétermination».

M. Oubbi Bouchraya a réitéré dans son intervention, le «refus catégorique du peuple sahraoui et son représentant légitime et unique, qui est le Front Populaire pour la libération de Sakia Al-Hamra et Oued Eddahab, de toute solution qui n'assure pas au peuple sahraoui d'exprimer sa volonté et son autodétermination, librement et démocratiquement, par voie

d'un référendum d'autodétermination, conformément à la Charte universelle des droits de l'Homme et aux principes et objectifs de l'instance onusienne».

Spoliation continue des ressources naturelles sahraouies par le Maroc

S'exprimant à cette occasion (deuxième édition de l'université d'hiver en France), le président du centre sahraoui du pétrole et des mines, Zoubir Ghali a relevé des chiffres effarants sur les opérations de pillage systématique des richesses sahraouies par le Maroc et ses complices. Il a, également, fait état du volume important des recettes des ressources naturelles sahraouies exploitées par le système colonial marocain illégalement, avec la complicité de certains pays et grandes multinationales notamment européennes, et ce en «la flagrante violation du droit international et des derniers arrêts de la CJUE».

Plus précis, M. Ghali a fait état de 143 millions USD de recettes de phosphate dilapidées en 2017, 368 millions d'euros de maritimes et 360 millions USD d'acier.

BURUNDI/ONU: L'opposition s'oppose à la fermeture du bureau des droits de l'Homme

L'opposition burundaise s'est opposée à la demande de Bujumbura de fermer la représentation du Haut-commissariat de l'ONU aux droits de l'Homme, selon un communiqué de presse repris dimanche par des médias locaux.

Reunie au sein du Conseil national pour la restauration de l'accord d'Arusha et de l'Etat de droit, (Cnared), l'opposition signale que cette exigence arrive au moment où les droits de l'Homme sont «violés» par Bujumbura.

«Le pouvoir tente d'éloigner tous les témoins gênants.

Il y a, donc, raison de craindre que le pire peut arriver à tout moment», a souligné l'opposition, demandant à la Cour pénale internationale (CPI) d'entamer la procédure de lancement des mandats d'arrêts contre «les présumés coupables des crimes contre l'humanité déjà identifiés».

Au conseil de sécurité de l'ONU et de l'Union africaine (UA), l'opposition demande la mise en application de toutes les résolutions votées sur le Burundi depuis le début de la crise en cours.

Cette réaction de l'opposition intervient quelques jours après la sortie d'une note verbale du gouvernement burundais envoyée au coordinateur résident de l'ONU au Burundi exigeant la fermeture du bureau local du haut-commissariat des Nations Unies aux droits de l'Homme.

Octobre 2016, Bujumbura avait suspendu toute «coopération» avec ce bureau local de l'ONU, l'accusant de «complicité dans l'élaboration d'un rapport accablant sur la situation des droits de l'Homme au Burundi».

Dans son dernier rapport publié en septembre dernier, cette commission a fait état d'une «persistance des violations des droits de l'Homme» dans le pays.

Un rapport rejeté par Bujumbura, le qualifiant de «mensonge et de diffamatoire».

Le Burundi est en crise depuis que le président Pierre Nkurunziza a annoncé en avril 2015 sa candidature à un troisième mandat controversé.

Il avait été réélu en juillet de la même année.

Les violences qui ont accompagné la crise auraient fait au moins 1.200 morts et déplacé plus de 400.000 personnes entre avril 2015 et mai 2017, d'après les estimations de la Cour pénale internationale.

Il a cité, également, les grosses quantités d'uranium, d'or, de fer, de marbre, de sel, de sable, d'énergies renouvelables et de produits agricoles. Après avoir exposé une série de statistiques et d'études réalisées au sujet du Sahara Occidental et ses grandes richesses naturelles, le responsable sahraoui a rappelé l'étude menée par le fonds monétaire international (FMI) en 1974, qui ferait du Sahara Occidental le pays le plus riche au monde, compte tenu des richesses naturelles que recèle cette région en comparaison avec le taux de population qui y réside. «Les chiffres et statistiques relatives aux recettes des ressources naturelles exploitées illégalement par l'occupant marocain, confirment sans doute, que ses allégations de développer le Sahara Occidental sont infondées, du moment que ces recettes sont orientées vers le renforcement de l'armée marocaine permettant une meilleure domination des territoires occupés et la répression des sahraouis civils démunis», a affirmé l'expert sahraoui.

GOLF:**Les pays du CCG appellent à une coopération dans la lutte contre le terrorisme**

Plusieurs recommandations dont l'appel à une coopération pour éliminer le terrorisme ont été adoptées au terme des travaux du 39e sommet annuel du Conseil de coopération du Golfe (CCG) ayant pris fin dimanche soir à Ryadh (Arabie Saoudite).

Les dirigeants des pays membres du CCG ont ainsi insisté sur l'élaboration d'une défense commune et individuelle pour faire face au réseaux terroristes et déjouer également les actes susceptibles d'être commis par certaines milices et groupes armés visant à saper les ressources et la richesse des pays de la région.

Dans ce contexte, l'accord a été mis sur le rôle crucial du CCG dans le maintien de la sécurité et de la stabilité dans la région et la lutte contre les organisations terroristes grâce à l'intégration sécuritaire des Etats du CCG, en mettant à profit le travail avec les partenaires de la communauté internationale. Sur le plan économique, les dirigeants du Golfe ont convenu de respecter l'engagement pour achever les étapes d'intégration économique entre les pays du CCG et appliquer, intégralement, les dispositions de l'accord



économique, en éliminant tous les obstacles et difficultés rencontrés dans la mise en œuvre des décisions d'action commune, et la promulgation des règlements législatifs nécessaires pour réaliser l'unité économique entre les Etats du CCG d'ici 2025. Les travaux du sommet se sont déroulés en l'absence de l'émir du Qatar, Cheikh Tamim Ben Hamad al-Thani, en raison de la rupture des relations diploma-

tiques entre son pays et quelques pays du CCG. Invité, l'émir a été représenté par le numéro deux de sa diplomatie, le secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères, Sultan al-Merrakhi. Toutefois, le roi Salmane ben Abdelaziz Al Saoud d'Arabie saoudite, a défendu dans un bref discours inaugural la nécessité de «préserver l'unité qu'est le CCG».

De son côté, l'émir du Koweït, cheikh Sabah al-

Ahmed al-Sabah, qui a tenté une médiation entre le Qatar et ses voisins, a appelé à contenir cette crise, la plus grave de l'histoire du CCG.

Il a invité à «mettre fin aux campagnes de presse ayant semé la discorde (entre les peuples de la région) pour préparer le terrain à une réconciliation».

En juin 2017, l'Arabie saoudite, les Emirats, Bahreïn --un autre membre du CCG-- et l'Egypte ont rompu tout lien avec Doha, accusé de soutenir des groupes terroristes.

Outre les liens diplomatiques, ils ont mis fin à toute relation économique et commerciale avec le Qatar qui, pour sa part, a décidé de quitter en janvier prochain l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep), dominée par l'Arabie saoudite.

Le CCG comprend également le Koweït et Oman, qui sont restés à l'écart de ce différend.

CHINE:**Pékin adhère à une «vision» des droits de l'Homme «centrée sur le peuple» (Xi Jinping)**

Le président chinois Xi Jinping a affirmé lundi que Pékin adhère à une «vision des droits de l'Homme centrée sur le peuple», considérant que «les droits de subsistance et de développement comme droits primaires et fondamentaux de l'Homme», a rapporté l'agence Chine Nouvelle. Dans une lettre adressée aux participants au symposium marquant le 70e anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'Homme, tenu lundi à Pékin, lue par Huang Kunming, chef du département de l'information du comité central du Parti communiste chinois (PCC), M. Xi a qualifié la Déclaration universelle de «significative» dans l'histoire de la civilisation humaine et a reconnu son «impact profond» sur le développement de la cause des droits de l'Homme dans le monde entier. «Le peuple chinois travaillera avec les peuples des autres pays pour maintenir les valeurs communes de l'humanité, que sont la paix, le développement, l'égalité, la justice, la démocratie et la liberté», a souligné Xi Jinping qui est également secrétaire général du comité central du Parti communiste chinois (PCC).

Affirmant que le PCC a toujours considéré «le développement humain comme son objectif», M. Xi a rappelé, dans ce contexte, que des centaines de millions de Chinois avaient vu leur vie s'améliorer depuis la fondation de la République populaire de Chine en 1949, en particulier au cours des quatre dernières décennies de réforme et d'ouverture.

«La Chine a combiné le principe de l'universalité des droits de l'Homme avec la réalité des temps modernes, et est restée engagée sur une voie de développement des droits de l'Homme qui correspond au contexte chinois et à favoriser le développement humain bien équilibré», a expliqué encore M. Xi dans la lettre. M. Xi a appelé les militants qui luttent pour la défense des droits de l'Homme à apporter des «contributions plus importantes» à diverses civilisations humaines et à la cause mondiale des droits de l'homme.

CHILI-ONU:**Le Chili rejette la «camisole de force» du Pacte mondial sur les Migrations**

Le Chili a annoncé dimanche qu'il ne participera pas à la conférence internationale prévue lundi et mardi à Marrakech (Maroc) sur le Pacte mondial sur les Migrations piloté par l'ONU, qu'il qualifie de «camisole de force». Le Chili est à ce stade le neuvième pays à se retirer du processus après avoir approuvé le texte le 13 juillet dernier à New York, tandis que sept ont souhaité plus de consultations internes.

Le document «est passé d'un pacte qui visait un dialogue international nécessaire à un pacte qui reflète certains standards internationaux qui ne sont pas applicables dans le cadre de la politique migratoire chilienne», a expliqué le sous-secrétariat à l'Intérieur, Rodrigo Ubilla, dans la presse nationale.

C'est pourquoi le gouvernement du conservateur Sebastian Pinera «a décidé de ne pas participer à la réunion de lundi et mardi à Marrakech afin de signifier clairement (...) les différences objectives avec ce pacte», a-t-il ajouté. Certaines ambiguïtés présentes dans le texte représentent «une sorte de camisole de force par rapport à ce que chaque pays pourra ensuite faire de manière souveraine», dénonce Santiago.

Depuis son arrivée au pouvoir en mars, M. Pinera a mis en oeuvre une série de mesures afin de «mettre de l'ordre» face à l'arrivée de migrants. Ces dernières années, quelque 155 000 Haïtiens et 200 000 Vénézuéliens sont entrés au Chili. Plus de cent pays se retrouvent lundi et mardi à Marrakech pour approuver formellement ce Pacte mondial sur les Migrations. Sans vote ni signature, la conférence intergouvernementale devait être une simple étape formelle du processus lancé il y a 18 mois pour renforcer la coopération internationale en vue d'une «migration sûre, régulière et ordonnée». Le document déchaîne les passions depuis son adoption en juillet dernier à New York. Washington s'était déjà retiré fin 2017 des travaux sur ce document, affirmant qu'il comprenait des dispositions contraires à la politique d'immigration de Donald Trump.

POURPARLERS YÉMÉNITES EN SUÈDE: Griffiths présente une initiative de contrôle commun sur Hodeida

L'envoyé des Nations unies au Yémen, Martin Griffiths, a présenté lundi une nouvelle initiative de contrôle commun sous supervision de l'ONU sur la ville de Hodeida aux deux parties du conflit yéménite lors de consultations de paix en Suède, alors que l'accord sur l'échange des prisonniers est en voie d'être finalisé.

L'initiative onusienne sur la gestion de la ville de Hodeida consiste en le retrait de toutes les forces des éléments du mouvement «Ansarullah» (Houthi) et du gouvernement yéménite et de l'arrêt des combats, ainsi que la création d'une instance commune de gestion du port sous supervision de l'ONU. Les membres de la délégation gouvernementale yéménite, ayant confirmé avoir reçu cette proposition, comptent réagir aujourd'hui à l'initiative en tenant compte des aspects humanitaires et des «questions de souveraineté». En ce qui concerne le dossier des prisonniers, trois comités ont été formés, dont un qui se chargera de l'échange de corps des combattants décédés lors du conflit.

Le second comité sera chargé, quant à lui, de réunir les prisonniers détenus par les Houthis à Sanaa et de les transporter par avion à l'aéroport de Sayoun à Hadramout, ainsi que de réunir les prisonniers aux

mains du gouvernement yéménite de les envoyer à Sanaa à partir de Hadramout, toujours sous la supervision et la participation de l'ONU et du Comité international de la Croix-Rouge internationale (CICR). La troisième commission s'occupera, pour sa part, d'enquêter sur les dossiers des personnes disparues, de la libération tout élément détenu dans l'une ou l'autre des parties et dont le nom ne figure pas dans les déclarations échangées. La délégation du gouvernement yéménite a évoqué, dans ce contexte, de «réels progrès» réalisés sur les aspects techniques des mécanismes d'échange de prisonniers lors des pourparlers. Quant de la situation à Taiz, les discussions ont porté sur la proposition du gouvernement yéménite de lever le siège et le retrait des éléments Houthis des principales entrées ouest et est de la ville, tandis que la partie houthie a avancé la possibilité d'ouvrir des corridors humanitaires. Selon des sources médiatiques, les deux parties peuvent procéder, dans les prochaines 48 heures, à la libération de 200 prisonniers de chaque partie, au titre d'un «geste de bonne foi», alors que la délégation gouvernementale insistait sur la libération des quatre dirigeants inclus dans la résolution 2216 du Conseil de sécurité,

NOUVELLE-ZÉLANDE:
La Première ministre s'excuse après le meurtre d'une jeune britannique

La Première ministre de Nouvelle-Zélande Jacinda Ardern, a présenté lundi ses excuses à la famille d'une jeune britannique tuée tandis que son meurtrier présumé était présenté à la justice, ont rapporté des médias locaux. «Alors au nom de la Nouvelle-Zélande, je veux présenter mes excuses à la famille de Grace, votre fille aurait dû être en sécurité ici et elle ne l'a pas été, j'en suis désolée», a dit la Mme Ardern, s'adressant à la famille de la victime. La Première ministre, a ajouté que les Néo-Zélandais «ressentaient une forme de honte collective après le meurtre de Grace Millane», dont le corps a été trouvé dans un parc près d'Auckland. «Il existe un sentiment accablant de douleur et de honte que cela se soit produit dans notre pays, un pays qui se targue de son hospitalité, de son manaakitanga», a-t-elle poursuivi. Un homme de 26 ans qui «ne peut être identifié pour des raisons juridiques», a été inculpé lundi par un tribunal d'Auckland et placé en détention provisoire.

Le Musée central de l'armée commémore le 58^e anniversaire des manifestations du 11 décembre 1960

Le Musée central de l'armée a organisé, lundi, une cérémonie de commémoration à l'occasion du 58e anniversaire des manifestations du 11 décembre 1960, en présence de moudjahidine et des élèves venant de différentes wilayas.

Dans son allocution d'ouverture, le directeur du Musée, le colonel Chouchane Mourad a précisé que cette commémoration avait pour objectif de «préserver les liens de la génération de l'indépendance avec les valeurs et principes de la Guerre de libération et avec son histoire nationale, riche en événements, et ce pour que les leçons soient ancrées dans la mémoire collective de la nation», apportant, à cette occasion, les jeunes à «méditer dans les enseignements tirés de cette époque».

L'historien Abdessatar Hocine a donné une conférence historique sur le soulèvement du 11 décembre 1960, au cours de laquelle il a mis en exergue que cette station historique «n'était pas spontanée, mais s'inscrivait, plutôt, dans le plan du Front de libération nationale et de l'Armée de libération



nationale», citant à titre d'exemple «la constitution, à quelques semaines de ces événements, par les dirigeants de la révolution, d'un comité supérieur secret ayant élaboré un rapport sur le taux d'acceptabilité du peuple de sortir dans la rue et de s'insurger contre les plans du colonisateur». L'événement a été marqué en outre par la projection d'un film documentaire, intitulé «Novembre, une voie vers la victoire» et

par le témoignage vivant du moudjahid Bouroubi Abdelkader sur la préparation de ces manifestations et les atrocités perpétrées par le colonisateur français contre les manifestants dans les différents quartiers d'Alger, affirmant que ces événements «ont renforcé l'adhésion du peuple algérien autour de sa révolution et ses dirigeants», ce qui a poussé, ajoute-t-il, «ce colonisateur à céder aux pressions en acceptant les négocia-

tions avec le FLN en tant que représentant légitime et unique du peuple algérien».

Une exposition de photos et de documents historiques retracant les événements du 11 décembre 1960 a été inaugurée, dans le cadre de cette commémoration et durera une semaine pour permettre à ses visiteurs de s'informer sur les détails de cet événement historique important dans la révolution nationale.

L'Association Mechaal Echahid rend hommage au moudjahid Saïd Bouraoui

L'Association Mechaal Echahid a rendu hommage, lundi, au moudjahid Saïd Bouraoui, en reconnaissance de son apport au service du pays, durant la guerre de libération nationale, en sus de sa qualité de fondateur et président de l'Association historique et culturelle du 11 décembre 1960. L'hommage intervient la veille de la célébration du 58e anniversaire des manifestations du 11 décembre 1960, en présence de moudjahidine et amis de Saïd Bouraoui qui ont été unanimes à qualifier ces manifestations de «tournant décisif» dans le processus de libération, en ce sens où elles ont permis de donner un nouveau souffle à la Révolution pour affronter l'ennemi et recouvrer l'indépendance. Dans des déclarations à l'APS, les moudjahidine témoins de ces manifestations ont dit que les affrontements ont été transférés du maquis à la rue, pour prouver au général Charles de Gaulle et aux colons français que l'Algérie n'a jamais été et ne sera jamais française, affirmant que les manifestations qui avaient démarré des quartiers populaires reflétaient l'adhésion du peuple à la Révolution, en dépit des pertes humaines subies. La plupart des quartiers de la capitale ont été

sillonnés par les manifestants provenant «d'El Madania» et de «Bab El Oued» pour exprimer leur rejet de la politique de Charles de Gaulle visant à faire de l'Algérie une partie intégrante de la France.

Né le 14 novembre 1935 à Jijel, le moudjahid Bouraoui a affirmé qu'il était membre de l'Armée de libération nationale (ALN) dans la wilaya IV historique, avant son arrestation le 25 novembre 1960 à Beni Messous, avec le commandant Mohamed Bousmaha, ajoutant «nous avons cerné l'ennemi au matin et à l'issue d'une bataille farouche, deux de nos compagnons moudjahidine sont tombés au champ d'honneur. Moi, j'ai été blessé et Mohamed Bousmaha et Hocine Termoul arrêtés». L'intervenant a parlé de son transfert en mars 1961 de la prison de Beni Messous au camp de détention «Morand» de Ksar el Boukhari où il avait subi les pires sévices». Cependant, la situation s'est améliorée dans les camps de détention où ont été perpétrés des crimes de guerre, et ce à la faveur des «pourparlers politiques entre les Gouvernements algérien et français ayant connu une nette évolution», a-t-il poursuivi, rappelant sa mise en liberté en avril 1962.

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME ET DE LA VILLE.
OFFICE DE PROMOTION ET DE GESTION IMMOBILIÈRE DE BECHAR.

Réf : 2465 / 2018.



AVIS D'INFRUCTUOSITE DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCES | DE CAPACITES MINIMALES N°: 58 / 2018.

N.I.F : 099 908 094 224 518

L'Office de Promotion et de Gestion Immobilière de Béchar, informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'appel d'Offres National Ouvert avec exigences de capacités minimales n° 58 portant sur la réalisation de 20/710/2000 LPL à BOUKAIS, y compris VRD, publié dans les quotidiens nationaux DK NEWS le 21/04/2018 et EL Mouharir El Youm le 21/04/2018, est déclaré infructueux pour le motif que le financement des besoins ne peut être assuré, et ce conformément aux dispositions de l'article 40 du Décret Présidentiel n°15-247 du 2 Dhou El Hidja correspondant au 16 Septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

Conformément aux dispositions de l'article 82 du Décret Présidentiel n°15-247 du 2 Dhou El Hidja 1436 correspondant au 16 Septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, les soumissionnaires contestataires de la décision du service contractant, peuvent introduire un recours auprès de la commission des marchés publics du service contractant, dans un délai de dix (10) jours à compter du premier jour de la publication du présent avis.

Les soumissionnaires peuvent se rapprocher auprès de la Direction Générale de l'Office de Promotion et de Gestion Immobilière de Béchar, Service des marchés, au plus tard, trois (03) jours à compter de la parution de l'avis précité afin de prendre connaissance des motifs de la décision du service contractant.

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE



EPE – ALGERIE TELECOM – SPA -
DIRECTION OPERATIONNELLE DE CHLEF
NIF : 000 216 299 033 049.

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 22/2018

La Direction Opérationnelle de Chlef lance un avis d'appel d'offres national restreint N° 22/2018 ouvert à la concurrence pour : la réalisation des travaux de canalisations urbaines au niveau des sites suivants :

- LOT N° 01 : Bocaa Ain Souraq- HERANFA
- LOT N° 02 : Bocaa Messadié- Marsa
- LOT N° 03 : Bocaa Ouled El Aid - Ain Merane
- LOT N° 04 : Bocaa Ouled Mustapha - Ain Merane
- LOT N° 05 : Bocaa Ouled Safi - Ain Merane
- LOT N° 06 : Bocaa Tirouaine
- LOT N° 07 : Boukabane Boukadir
- LOT N° 08 : Cité 100 logts HRP Social à coté Stade Tadjena
- LOT N° 09 : Cité Bouraamai El Athamnia Harachoune
- LOT N° 10 : Bocaa Douaâliche Oued Sily
- LOT N° 11 : Bocaa Ramilia+Bocaa Mekhatria Chlef
- LOT N° 12 : Résidence Talba Rader Z11 (Lotsissement Merrah)
- LOT N° 13 : Cité des oliviers logts LSP Abou Hassene
- LOT N° 14 : TARZOULT - Sidi Abderrahmane
- LOT N° 15 : 100LOGTS QUM DROU RTE GLAFTIA
- LOT N° 16 : 100Logts+170 Logts BMP-J Ain Merane
- LOT N° 17 : 102 Logts Ain Merane
- LOT N° 18 : Cité 154 Logts Promotionnelle Gharbi Ouled Fares
- LOT N° 19 : Cité 200 Logts Sociale à coté 50 Logts Universitaire Ouled Fares

Les soumissionnaires intéressés par le présent avis peuvent retirer le cahier des charges auprès du service achet de la DO de Chlef contre paiement d'une somme de 2000 DA

A l'appui de leur soumission les candidats devront obligatoirement joindre les documents exigés par la réglementation en vigueur soit :

L'OFFRE TECHNIQUE L'OFFRE FINANCIERE

Les deux (02) offres technique et financière accompagnées de toutes les pièces réglementaires citées dans le cahier des charges seront placées dans une enveloppe principale qui devra être anonyme et ne devra porter que la mention suivante :

Algérie Télécom
Direction Opérationnelle de Chlef
Adresse : Boulevard Ibn Badis Chlef
Travaux de canalisations urbaines
Appel d'offres N° 22/2018 « Soumission à ne pas ouvrir. »

La date limite de dépôt des offres accompagnées de toutes les pièces nécessaires est fixée à 15 jours, à compter de la date de la première parution du présent avis sur les quotidiens nationaux de 08h à 14h.

L'ouverture des plis des offres aura lieu en séance publique à 14h00.

Les soumissionnaires sont invités à assister à cette séance.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de 180 jours, à compter de la date limite de dépôt des offres.

9E FICA:

«José Marti, l'Eil du canari» projeté à Alger

La fiction historique «José Marti, l'Eil du canari» un retour sur l'enfance de José Marti, figure historique de Cuba et de l'Amérique Latine, du réalisateur cubain Fernando Pérez Valdès, a été projeté dimanche à Alger.

D'une durée de 120mn, ce film a été projeté à la salle Ibn Zaydoun, dans le cadre du 9e Festival international du cinéma d'Algier (Fica), dédié au film engagé, qui a choisi de présenté ce film au public en dehors de la compétition clôturée samedi.

Mené comme un biopic sans être pour autant un film historique, «José Marti, l'Eil du canari» s'intéresse de très près à l'enfance de cette personnalité et fait découvrir au public José Marti, né en 1853 à La Havane, entre 9 et 17 ans. Issu d'une famille pauvre, José Marti n'a pas droit à l'éducation jusqu'à un âge un peu avancé grâce à un directeur d'école qui le prend sous son aile, il est témoin direct dans son enfance de l'esclavage et des affres du colonialisme espagnol dans son pays.

Le film montre également l'exil forcé du jeune homme en Espagne, suite à une fouille de son domicile, où il poursuit des études supérieures

en lettres et en droit et où va briller comme poète et philosophe engagé militant pour l'indépendance de Cuba et pour la modernité.

Une fois amnistié, José Marti réside au Mexique et au Guatemala d'où il publie des écrits révolutionnaires qui arrivent à Cuba et qui feront

sa popularité, avant qu'il ne rejoigne à 25 ans son pays toujours colonisé et marque le début de son combat révolutionnaire.

Inauguré le 1er décembre, le 9e Fica a pris fin dimanche soir après la projection du film «Pieds nus dans l'aube», une adaptation du roman autobiographique du chanteur québécois Félix Leclerc réalisée par



son fils Francis Leclerc, également en hors compétition. Lors de la cérémonie de remise des prix, tenue samedi, «L'autre côté de l'espoir» du Finlandais Aki Kaurismäki avait reçu le Grand prix de la catégorie fiction, alors que le Grand prix du documentaire a été attribué à «I am not your negro» du Haïtien Raoul Peck.

SAIDA :**Ouverture du salon national universitaire de la photographie**

La 3e édition du Salon national universitaire de la photographie s'est ouverte dimanche à Saida, avec la participation de 100 étudiants de 14 wilayas.

La première journée de cette manifestation, organisée dans la salle de cinéma «Dounyazé» par la direction des iuvres universitaires de Saida, a donné lieu à une conférence animée par l'universitaire Beghalia Ahmed, qui a souligné que «les plus belles photographies prises sont spontanées avec une touche de créativité et de beauté», situant l'importance de la photo dans la documentation des événements historiques et des souvenirs. Le wali de Saida,

Seif El Islam Louh a déclaré, pour sa part, en donnant le coup d'envoi de cette manifestation organisée sous le slogan «La photo miroir du goût de l'étudiant et du génie de l'université», que «la photo a documenté l'histoire de la lutte du peuple algérien contre le colonisateur français et a mis en évidence l'atrocité de l'armée coloniale (massacres, tortures et déportations)». Il a, ainsi, appelé les étudiants participants à cette manifestation à mettre en valeur l'histoire de l'Algérie en exposant des photographies de différents événements qu'a connu le pays dans son long combat durant la période coloniale.

De son côté, le directeur des iuvres universitaires, Chehida Mohamed, a souligné que cette manifestation devra faire découvrir de jeunes talents en milieu universitaire dans la prise de photos et les atouts que recèle la wilaya dans les domaines historique, touristique et du développement. Cette journée a été marquée par une exposition de photos d'étudiants portant sur des thèmes abordant les événements du 11 décembre 1960, la nature, le tourisme, et les appareils photo des plus anciennes aux plus récentes. Des affiches portant sur les noms de sites de la wilaya de Saida, dont Ti-mezouine (commune de

Youb), l'horloge solaire, la mairie de Saida et zaouïa Cheikhia (Ain Skhouna), sont également exposées. Le programme de cette manifestation de trois jours, initiée par la direction des iuvres universitaires de Saida, comporte des ateliers encadrés par des universitaires et spécialistes en photographie, portant sur «la photo et son rôle à documenter l'histoire», «la photo, hier et aujourd'hui» et «les bases du photoshop». Un concours de la meilleure photographie des virées exploratrices et touristiques à la forêt «Ogbane» du chef-lieu de wilaya, aux cascades de Tifrit de Ouled Brahim, à la station thermale de Ouled Khaled est organisé. En outre, les étudiants participants profiteront de soirées artistiques au niveau des résidences universitaires animées par des associations locales. Les lauréats du concours précité seront honorés en clôture de cette manifestation.

CINÉMA**Au box-office nord-américain, «Ralph 2.0» reste numéro 1**

«Ralph 2.0» occupe toujours la tête du box-office nord-américain, le film d'animation de Disney empochant 16,1 millions de dollars ce weekend, selon les chiffres provisoires publiés dimanche par la société spécialisée Exhibitor Relations.

Le Top 5 des films projetés dans les salles obscures en Amérique du Nord est strictement le même que la semaine dernière. Le calme avant les festivités de fin d'année qui coïncident avec la sortie de films très attendus comme «Spider-Man: New Generation» ou «Le retour de Mary Poppins».

Pour son troisième weekend d'exploitation en Amérique du Nord, «Ralph 2.0» campe donc en tête du box-office et engrangé depuis son arrivée sur les écrans le 30 novembre 140,9 millions de dollars.

Ce film, la suite des «Mondes de Ralph» (2012), met en scène le personnage de Ralph, doublé par l'acteur John C. Reilly, et son acolyte Vanellope (Sarah Silverman), qui s'aventurent cette fois dans le vaste monde d'internet, où ils rencontrent de nombreux personnages célèbres.

Il devance sur le fil un autre film d'animation, «Le Grinch», des studios Universal, avec ses 15,7 millions récoltés entre vendredi et dimanche. En cinq semaines, ce film a empoché 22,4 millions de dollars.

C'est l'élève de «Rocky» qui décroche son maintien à la troisième place du podium.

«Creed II», huitième chapitre de la série, a pour vedette Michael B.

Jordan, Dolph Lundgren et, bien sûr, Sylvester Stallone, qui incarne un Rocky Balboa vieillissant. Le film décroche 10,3 millions de dollars, 96,5 millions en trois semaines.

«Les Animaux fantastiques 2: Les crimes de Grindelwald» suit avec 6,8 millions de dollars. Ce dérivé des aventures de l'apprenti-sorcier à lunettes Harry Potter a gagné 145,2 millions en quatre semaines. «Bohemian Rhapsody», biopic retracant l'histoire du chanteur Freddie Mercury et de son groupe légendaire Queen, s'accroche à la cinquième place.

Ce film de Bryan Singer avec Rami Malek dans le rôle de Freddie Mercury empêche 6 millions de dollars ce weekend, 173,6 en six semaines.

Voici le reste du Top 10:

- 6- «Apprentis parents»: 5,6 millions (54,2 en quatre semaines)
- 7- «Green Book: Sur les routes du sud»: 3,9 millions (20 millions en quatre semaines)
- 8- «Robin des Bois»: 3,6 millions de dollars (27,3 millions en trois semaines)
- 9- «L'exorcisme de Hannah Grace»: 3,2 millions de dollars (11,5 en deux semaines)
- 10- «Les veuves»: 3,1 millions de dollars (38,1 millions en quatre semaines).

COLLOQUE LITTÉRAIRE NATIONAL
«CHOUMOUÂ LA TANTAFI» D'ORAN :

Hommage au romancier Mohamed Bachir Bouyedjra

La 8e édition du colloque littéraire national «Choumouâ la tantafi», ouverte dimanche au théâtre régional «Abdelkader Alloula» d'Oran a rendu hommage au romancier Mohamed Bachir Bouyedjra, père de l'école d'histoire de la littérature algérienne.

L'universitaire Mohamed Bachir Bouyedjra a été honoré pour ses ouvrages ayant trait à l'histoire de la littérature algérienne, ainsi que sa contribution à la formation des générations d'étudiants en tant que superviseur de thèses ayant enrichi la littérature algérienne, a-t-on souligné.

A cette occasion, l'universitaire Mohamed Bachir Bouyedjra a exprimé sa satisfaction quant à l'hommage qui lui a été rendu, tout en saluant les efforts déployés par les organisateurs qui œuvrent à promouvoir la culture et à mettre en exergue des personnalités intellectuelles d'Oran», soulignant que ses contributions littéraires «ne sont qu'un devoir pour lui comme enseignant à l'université d'Oran 1 Ahmed Ben Bella». En marge de cette manifestation, le romancier Bouyedjra a déclaré à l'APS, qu'il faut accorder un intérêt particulier à la culture comme «principal nerf de la formation humaine et +oxygène+ de la vie, qui renforce le lien des jeunes avec leur identité, leur patrimoine et leur réalité intellectuelle», notant dans ce contexte, «que ceci est tellement important que l'Orient s'intéresse davantage à cette question plus que d'autres».

Dans le même ordre d'idées, l'enseignant honoré a appelé à davantage d'activités culturelles au niveau local, à renforcer l'acte culturel, à soutenir les associations qui œuvrent pour animer le mouvement culturel, à intensifier les manifestations et activités et à impliquer la presse pour attirer le plus grand nombre possible de public.

Pour l'enseignant Stam-boulli Nacer, de l'université d'Oran 1, «cet hommage est unique en son genre et fondamental dans la mesure où il renforce la jonction entre le corps universitaire et la culture», ajoutant que l'enseignant Bouyedjra résume la réussite universitaire par son parcours scientifique qui a abouti à un discours socioculturel ainsi qu'à un travail acharné de l'histoire de la littérature algérienne». Le romancier Mohamed Bachir Bouyedjra «est un fervent intellectuel algérien en histoire de la littérature algérienne ancienne qui a fondé, à travers ses œuvres et études, la pensée de la littérature algérienne moderne», a souligné l'universitaire du département de traduction de la même université, Mohamed Zaoui.

Mohamed Bachir Bouyedjra a, à son actif, plusieurs publications littéraires dont «l'Emir Abdelkader et la littérature arabe contemporaine» où il aborde la place qu'occupe le chef de la résistance populaire algérienne dans la poésie arabe et «La dialectique du génie et de la modernité dans la pensée de l'Emir Abdelkader». Son dernier ouvrage «Histoire du roman» vient d'être publié.

La première journée de cette manifestation, à laquelle a assisté la doyenne de la faculté des lettres et des arts de l'université d'Oran 1, le membre du Conseil de la nation, Kazi Tani Abdellah, des hommes de culture, des chercheurs en littérature et théâtre et des universitaires, a été marquée par des lectures poétiques déclamées par une pléiade de poètes venus de différentes wilayas du pays. Cette rencontre de trois jours est initiée par la

PUBLICITÉ**RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE**

EPE-ALGER TELECOM -SPA
DIRECTION OPERATIONNELLE D'ALGER OUEST
NIF : N° 00216299033049

AVIS D'INFRUCTUOSITE

La direction Opérationnelle d'Alger ouest informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offres restreint n°13/2018 relatif aux travaux de maintenance et entretien bâtiment que le présent appels d'offres est déclaré infructueux.

Programme de la soirée

TF1 21:00

Les Chamois

Réalisateur : Philippe Lefebvre
Avec : Isabelle Gélinas, François Bertrand



Emma vient de découvrir que son bébé a disparu lors de la soirée de la veille au chalet. Elle est furieuse et inquiète. Tandis que tout le monde cherche à comprendre ce qui s'est passé, un baby phone retrouvé sous un fauteuil permet d'entendre la petite pleurer. Mais personne ne parvient à la localiser. Peu après, Krystel reçoit un appel de ses collègues à l'usine : ils ont été surpris dans le bureau du patron...

france 2 21:00

Au cœur des éléments

MAGAZINE DE DÉCOUVERTES



La Conférence des Nations unies sur le climat (COP 24) se tient en Pologne. Vagues de froid, canicules, cyclones, inondations... les événements météorologiques extrêmes sont de plus en plus fréquents. Dans ce premier numéro, l'animateur Olivier Minne, accompagné d'une famille, va être confronté à une tempête recréée de toutes pièces grâce à des effets spéciaux dans une maison. Depuis un centre de commandement, Chloé Nabédián, journaliste spécialiste de la météo, et deux experts de terrain, analysent en temps réel les réactions des cobayes.

france 3 21:00

Les secrets

Réalisateur : Christophe Lamotte
Avec : Claire Keim, Marie Bunel



La vie de Sarah bascule lorsque le cadavre d'Alex, son époux, est retrouvé au pied d'une falaise. L'enquête conclut rapidement à un suicide. De retour à Lyon, Sarah, pétrie de chagrin, ne comprend toujours pas ce qui a poussé son mari à commettre l'irréparable. Jusqu'à ce qu'elle reçoive un courrier en provenance de l'Ardeche. Une lettre d'amour passionnée d'une inconnue, Inès, adressée à Alex. Sarah prend alors une décision : il faut qu'elle retrouve cette femme. C'est peut-être sa seule chance d'obtenir les réponses aux questions qui l'obsèdent...

CANAL+ 21:10

A Beautiful Day

Réalisateur : Lynne Ramsay
Avec : Joaquin Phoenix, Ekaterina Samsonov



M6 21:00

La France a un incroyable talent

DIVERTISSEMENT 13 saisons / 83 épisodes

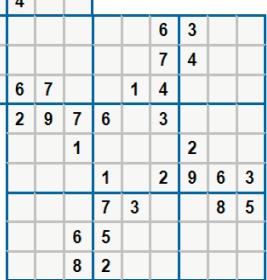
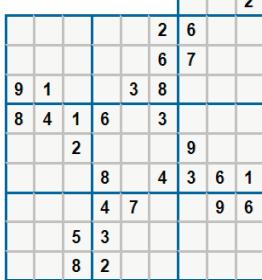
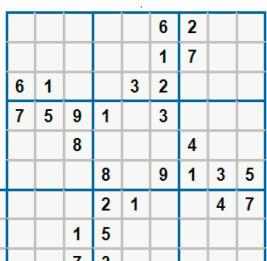
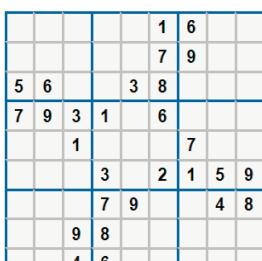


Jeux

Samouraï-Sudoku N°2039

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3x3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.

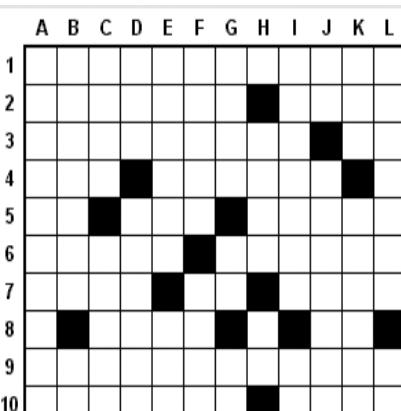


Horizontalement:

- 1 - Trouble de la vie courante
- 2 - Qui n'est plus en stock - Pétillant italien
- 3 - Quel que soit le cours, elles restent de la petite monnaie - Symbole du 89
- 4 - But de promenade en mer - Pas morose du tout
- 5 - A compter désormais - A peine gris - Restitue
- 6 - Instinctifs - Genre de parachute
- 7 - Table de boucher - Dieu chinois - Eclairci
- 8 - Véhicule peu rapide - Vieux symbole d'angle
- 9 - Dispersera
- 10 - Juste revenu du travail - Sonde

- A - Milieux fournissant des spécialistes
B - Font la peau lisse - Unité de pression abrégée
C - Bousculade - Maritime
D - Mouvement machinal - Oterà l'épiderme
E - Transformeras un objet en vieille chose - Nom de pomme
F - Pas très docile - Partir en courant
G - Animal - début de gamme - Largeur de papier
H - Monnaie de groupe - Capone pour ses intimes
I - Comprimera - Copulative
J - Petite bourguignonne - Etreint
K - Extirpa - Lançais violement
L - Galvanisé - Elu sur l'agenda

Mots croisés N°2039



Verticalement:

- 1 - Trouble de la vie courante
2 - Qui n'est plus en stock - Pétillant italien
3 - Quel que soit le cours, elles restent de la petite monnaie - Symbole du 89
4 - But de promenade en mer - Pas morose du tout
5 - A compter désormais - A peine gris - Restitue
6 - Instinctifs - Genre de parachute
7 - Table de boucher - Dieu chinois - Eclairci
8 - Véhicule peu rapide - Vieux symbole d'angle
9 - Dispersera
10 - Juste revenu du travail - Sonde

Zenreurs



La pédastie est une thérapeutique empirique, mais peu recommandable en ce qui concerne le traitement de l'occlusion intestinale.

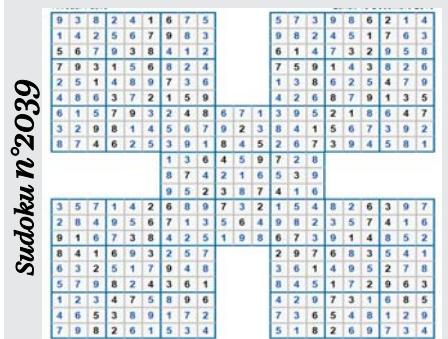
Citation de Pierre Dac ; Avec mes meilleures pensées (2012)

Mots fléchés géants de force 1 à 3 n°739

radio de la tête	sauvage	mauvais sujet	exercice de lycéen	hystéro-tomie	un an de plus !	vieux de la vieille
riqueur morale	potaige régional	parties d'usine	exsuder	fait d'hiver		installer
chères						
grande troupe		converti au Coran			pianiste biterrois danse de cour	
amande enrobée				sortir du réel astate au labo		
pays d'Amérique			n'en finira plus			
			à moi			
douze mois petit alu-minium	diffuseur d'ondes dévo- tions					la maladie du siècle
	passera à la poêle pièce de moteur			lac des Highlands bien armé- liorée		
trop gros			séduisais			
opérer			facile		poisson de bocal petits cubes	
vérifi- cation		toute petite fin d'infinifif			tissu de laine convenable	
rouspète			méprisée			
			polochon			oui mais du sud
convenu		forme de ferrure nation d'Europe	avant ter		metal étalon	
aimer			habiletés		calmée	
			bière légère manière de ramen		bon engagément reste étendu	
monnaie japonnaise	niveaux de vie tressai					cabanes de berger
		prés de ses sous note du diapason				
épouse de tabellion	diminue le poids cours ir- régulier			maison de mouijk Estonie chez elle		
				puissante presse point de la rose		posa un greffon
comme un do très satisfait	dans les c'est le tantale	période d'examens saint normand			volonté cité dans le texte	
		partie d' archipel		résiste		
verdict médical					société anonyme	

Solution

*C'est arrivé un
11 Décembre*



Grille géante n°739

*2011 - Daniel Paillé est élu comme chef du Bloc québécois.
2010 - Deux ans jour pour jour après l'arrestation de son père, l'un des fils de Ber-*

2010 - Deux ans jour pour jour après l'arrestation de son père, l'un des fils de Bernard Madoff, Mark Madoff, 46 ans, est retrouvé pendu dans son appartement de Manhattan.

2010 - L'envol de transport militaire A-10C de l'aviateur européen Airbus af-

2009 - L'avion de transport militaire A400 m de l'avionneur européen Airbus effectue son vol inaugural.

2006 - Ottawa déclare qu'il va déréglementer la téléphonie locale.

2001 - Le ressortissant français d'origine marocaine Zacarias Moussaoui est inculpé par un grand jury fédéral américain de six chefs d'accusation en relation

soit. Biochem Pharma de Laval a annoncé qu'elle sera vendue à la société britannique par un grand jury fédéral américain de six chefs d'accusation en relation avec les attentats du 11 septembre aux États-Unis.

2000 - Biochem Pharma, de Laval, annonce qu'elle sera vendue à la société britannique Shire.

1998 - En Thaïlande, l'écrasement d'un Airbus fait 101 morts.

1997 - À Kyoto, pour contrer le réchauffement de la planète, 159 pays adoptent un protocole visant la réduction des gaz à effet de serre.

1996 - Quelque 400 notables élisent l'armateur Tung Chee-hwa, qui avait fui le ré-

gime communiste dès 1949, pour succéder au dernier gouverneur anglais de Hong Kong le 1er juillet suivant.

1992 - Le Canada met fin à la mission de paix à Chypre, après 28 ans de service pour Kong, le 1er juillet suivant.

1992 - Le Canada met fin à la mission de paix à Chypre, après 20 ans de service pour l'ONU dans le conflit entre Turcs et Grecs.

1990 - Le régime communiste d'Albanie autorise d'autres partis.
1983 - Au Bangladesh, après des jours d'émeutes, l'administrateur de la loi martiale

1983 - Au Bangladesh, après des jours d'émeutes, l'administrateur de la loi martiale Mohammed Ershad se proclame président.

JM ORAN-2021 : Les études d'aménagement des périphéries du futur complexe olympiques achevées

Les études ayant trait à l'aménagement du périmètre immédiat ainsi que des périphéries du nouveau complexe sportif d'Oran, en cours de réalisation, ont été achevées en attendant l'installation dans les prochaines semaines de l'entreprise, qui sera chargée de cette vaste opération, a-t-on appris lundi des services de la wilaya.

Les travaux, qui s'inscrivent dans le cadre des préparatifs de la ville pour abriter la 19e édition des jeux méditerranéens en 2021, s'étendront sur une longueur totale de 28 kilomètres, a précisé la même source. Il s'agit d'une véritable extension de la ville qui sera dotée 5 grands boulevards et de 4 ronds-points. Deux nouveaux boulevards de 5,7 km relieront le prolongement du boulevard Millénaire à Belgaïd, à travers le CW 75 et le réaménagement total de 3 autres boulevards qui desservent l'université Oran 2 «Ahmed Ben Ahmed», le village olympique et le nouveau complexe olympique d'Oran, dans la commune de Bir El Djir, a détaillé la même source.

La wilaya, qui va prendre en charge ce chantier, a engagé une course contre la montre pour l'aménagement urbain de cette zone où sont implantés les futurs complexe olympique et le village méditerranéen. L'opération touchera, entre autres, l'éclairage public, alimenté en LED, le plan de circulation et la plantation d'arbres sur les bordures et le terre-plein, ainsi que l'aménagement d'aires de repos.

Les opérations en question s'inscrivent également dans le projet d'urbanisation de cette zone de la ville, entamée par la réception en 2016, de la trémie de l'intersection entre le 4ème périphérique et le boulevard Millénaire à Bir El Djir. La réalisation de cette trémie a permis de fluidifier le trafic automobile dans cette partie d'Oran Est qui connaît une explosion urbanistique.

La trémie autorise un prolongement du boulevard Millénaire vers le complexe sportif et les automobilistes profitent ainsi d'un raccourci grâce au passage supérieur pour rallier le pôle de Belgaïd, où des milliers de logements toutes formules confondues ont été déjà réceptionnés et d'autres en cours de réalisation sans oublier les campus universitaires et autres projets structurants (village olympique, Technoparc).

CAN-2018 DE HANDBALL (DAMES/QUARTS DE FINALE) : Les Algériennes éliminées par l'Angola 41-17

La sélection algérienne de handball (dames) a été éliminée de la Coupe d'Afrique des nations, en perdant largement devant son homologue angolaise sur le score de 41 à 17 (mi-temps: 21-6), dimanche à Brazzaville (Congo) pour le compte des quarts de finale de la CAN-2018. La sélection angolaise, tenante du titre et sacrée championne d'Afrique à 12 reprises, sera opposée en demi-finales au vainqueur de la rencontre entre le Cameroun et le Congo.

Les Algériennes avaient bouclé le tour préliminaire avec un bilan d'une victoire devant la Côte d'Ivoire (27-25), un match nul face à la Tunisie (24-24) et deux défaites, respectivement face au Cameroun (18-32) et au Sénégal (22-35). De son côté, l'Angola a écrasé ses adversaires lors du premier tour : Guinée (40-17), Maroc (50-14), RD Congo (33-24) et Congo (32-19), affichant d'emblée son ambition de préserver sa couronne. La première demi-finale de la CAN-2018 dames est déjà connue. Elle mettra aux prises la RD Congo qui avait battu la Tunisie 37-30 au vainqueur de la rencontre entre le Cameroun et le Congo.

Quarts de finale :
Sénégal - Guinée 23-16
RD Congo - Tunisie 37-30
Angola - Algérie 41-17
Cameroun - Congo (19h00)

Lundi 10 décembre:

9e - 10e places :
11h00: Côte d'Ivoire - Maroc
5e - 8e places : 13h00 : Guinée - Tunisie
15h00 : Pertant Cameroun - Congo / Algérie

Demi-finales:

17h00 Sénégal - RD Congo

19h00 Angola - Cameroun ou Congo

CHAMPIONNAT D'AFRIQUE DE BODY-BUILDING: 120 athlètes de sept pays présents au rendez-vous de Koléa

Environ cent vingt (120) bodybuilders africains dont une quarantaine d'Algériens sont attendus à Koléa (Algérie) pour prendre part à la 13e édition du Championnat d'Afrique de la discipline, prévue les 14 et 15 décembre, a appris l'APS lundi auprès du président de la Fédération algérienne de bodybuilding, power-lifting et Fitness (FABPL), Moussa Messaouer.

Outre l'Algérie, le rendez-vous de Koléa, le 3e organisé par l'Algérie, enregistrera la participation des athlètes de la Tunisie, Maroc, Libye, Egypte, Kenya et Mozambique. « Cette compétition était prévue en octobre dernier en Tunisie, mais après le retrait des Tunisiens pour des raisons financières, la fédération internationale de Body-Building et Fitness (IFBB) qui chapeautait le tournoi, nous a sollicité pour sauver la compétition, et on a accepté, après un accord au préalable de notre tutelle, le ministère de la Jeunesse et des sports, qui nous a encouragé et soutenu », a déclaré à l'APS Messaouer.

En sa qualité de pays hôte, l'Algérie sera présente avec le plus grand nombre d'athlètes par rapport aux autres pays participant à cette compétition et qui permettra aux différents champions d'Algérie de prendre part à une épreuve supérieure en niveau et en intensité de travail.

« Outre nos champions du Monde de la spécialité, on a ouvert la participation à nos champions de chaque catégor-

rie qui voudront, certainement, relever le défi et confirmer leur potentiel, afin de taper aux portes de la sélection nationale, en prévision d'autres échéances internationales d'envergure », a expliqué le président de la FABPL. D'autre part, une vingtaine de juges et arbitres assureront le bon déroulement des épreuves.

« En plus des dix juges algériens (entre national et international), les pays participants auront la possibilité de ramener avec eux leurs juges, mais à condition qu'ils soient internationaux. Les présents bénéficieront sur place d'un stage de recyclage avant le début du Championnat d'Afrique », a souligné Messaouer. Les joutes de Koléa seront rehaussées par la présence de plusieurs responsables de la fédération internationale de body-building et Fitness (IFBB), dont le Chairman de l'instance mondiale, Armando Marquez, le président de la commission internationale des juges, Pawel Filleborn, la Chargée des statistiques de l'IFBB, Natallia Nazarenko. « La présence de



ces membres importants de l'instance mondiale dénote de l'importance du Championnat d'Afrique que nous allons organiser. En plus, on aura de forte chance que la présidente de l'IFBB, l'Espagnol Rafael Santonja Gomez soit présent en Algérie, pour la première fois afin de suivre de près cette compétition continentale », a indiqué le président de la fédération algérienne.

Interrogé sur les objectifs assignés à la participation algérienne lors de ces 13es championnats continentaux, Messaouer a répondu que les athlètes algériens feront le maximum pour conserver le titre africain par équipes. « C'est un événement important pour nous et nos athlètes sont conscients. On est détenteur du titre africain par pays, remporté l'an dernière à Oran et qu'il faut impérativement préserver. On participera pour récolter un maximum de titres et médailles, on n'a pas le droit de décevoir », a conclu Messaouer, qui est également président de la Confédération africaine de Powerlifting (CAP). Le championnat d'Afrique de bodybuilding se déroulera en individuel et par équipes dans les trois styles: Bodybuilding, Men's physique et Body classic.

TENNIS/CLASSEMENT ITF JUNIORS: L'Algérien Youcef Rihane gagne deux places

Le tennismen algérien Youcef Rihane a gagné deux places dans le nouveau classement mondial «juniors», et se positionne au 166e rang, au moment où la plupart de ses compatriotes ont reculé suivant la dernière publication de la Fédération internationale de la discipline (ITF), dévoilée lundi. Outre Youcef, le jeune Matis Amier a gagné une place et occupe désormais la 2529e position.

Leur compatriote, Hamza Samir Reguig (785e) a perdu 23 places, alors que Ryad Anseur (1369e) a chuté de 7 places. Mohamed Ali Abibsi (1564e) et Mohamed Racym Rahim (1921e) ont perdu respectivement une et 5 places.

Chez les filles, et comme ce fut le cas chez les garçons, la majorité des classées ont perdu des places. Lynda Benkaddour, la meilleure algérienne classée, a perdu une

place et se positionne au 180e rang. Ses compatriotes Ines Bekrari (552e) et Houria Boukholla (1397e) ont perdu respectivement 3 et 7 places.

La native de Biskra, Amina Ahlem Feloussa, a régressé de 3 places et se trouve désormais au 1639e rang. Bouchra Rehab Mebareki et Nesrine Trouibia se sont maintenues aux 1836e et 2812e rangs, qu'elles occupaient depuis la semaine dernière.

ORAN : Coup d'envoi du championnat national militaire de cross country

Les épreuves du championnat national militaire de cross country (Messieurs et Dames) de la saison sportive 2018-2019 ont été lancées lundi à Oran. Le coup d'envoi a été donné par le Commandant des forces aériennes de la 2ème Région Militaire, le Général Abdelkrim Douaissa, au nom du Général Major, Commandant de la 2ème RM, lors d'une cérémonie d'ouverture de ce championnat auquel participent 150 athlètes représentant 17 équipes des

six régions militaires, commandements et unités de l'ANP.

Dans son allocution d'ouverture, le Général Douaissa a souligné que le Commandement de la 2RM a garantit toutes les conditions pour la réussite de ce championnat et son bon déroulement afin de permettre aux concurrents de mettre en exergue leurs talents et leurs capacités.

Il a également appelé les sportifs à faire honneur au sport militaire en déployant tous leurs

efforts et capacités pour atteindre les résultats escomptés et être à la hauteur des attentes de l'Etat Major.

Ce championnat comporte trois courses : un demi-fond sur une distance de 5 km pour les catégories messieurs, un autre demi-fond sur une distance de 4 km pour les dames et enfin une course de fond pour les messieurs sur une distance de 10 km.

L'entraîneur national militaire d'athlétisme, Benida Amar, a souligné que ce championnat permettra de sélectionner de meilleurs athlètes pour rejoindre l'équipe nationale civile d'athlétisme et participer au championnat mondial de cette discipline, prévu en mars prochain en Finlande.

Il a ajouté que cette compétition permettra aussi de retenir des athlètes devant participer au championnat mondial militaire de cross-country, prévu entre mars et mai prochains, à Athènes (Grèce).

COUPE D'ALGÉRIE 2018-2019 : Les quarts de finale et demi-finales seront disputés en aller-retour (FAF)

L'édition 2018-2019 de la coupe d'Algérie de football verra l'introduction de trois nouveautés, dont principalement le déroulement des matchs des quart de finale et demi-finales en aller-retour, a indiqué le Secrétaire général de la Fédération algérienne de football (FAF), Mohamed Saad, lors du tirage au sort des 32es et 16es de finale, organisé dimanche soir à l'Ecole supérieure de l'hôtellerie et de restauration d'Ain Benian (Alger).

M. Saad a fait savoir, à ce propos, que les nouveautés importantes apportées au règlement de la Dame coupe pour cette saison permettront de garantir le bon déroulement de cette compétition et d'assurer une bonne ambiance, ajoutant que «les matchs des quart de finale et demi-finales de la coupe se dérouleront en aller-retour de façon à ce que les chances soient équitables pour les équipes en lice pour ce qualif en finale».

La deuxième nouveauté concerne «la suppression de la sanction de huis-clos qui ne sera pas appliquée dans les matchs de la coupe d'Algérie», et ce pour permettre aux supporteurs des clubs de soutenir leurs équipes dans cette compétition footballistique la plus populaire en Algérie, ajoute le secrétaire général.

A noter que le football algérien a été marqué ces dernières années par l'application de la sanction du huis-clos suite aux actes de violences sur les tribunes de différents stades du pays.

Pour sa part, la Commission de la coupe a décidé que «tous les stades qui ont été homologués en championnat le seront également en coupe», d'où la suppression de la condition appliquée la saison dernière consistant en la nécessité de jouer les matchs de la coupe d'Algérie dans des stades pouvant accueillir plus de 20.000 supporters», a-t-il souligné.

À travers cette décision, la FAF s'est attelée à éviter le scénario de la saison dernière qui a fait couler beaucoup d'encre, lorsque la JS Kabylie

a été interdite de recevoir le MCA sur son terrain au titre de la demi-finale de la coupe d'Algérie, au motif que le stade du 1er novembre ne remplit pas les conditions exigées pour la réception des supporters.

La direction de la JSK a été contrainte donc d'opter pour le stade du Chahid Hamlaoui de Constantine afin d'organiser le match avec le MC Alger.

Des affrontements ont éclaté entre le public constantinois et les supporters du MCA avant et pendant la rencontre qui a vu se qualifier la JSK aux tirs aux buts (5-4) après la fin du match par un nul partout.

En marge de l'opération du tirage au sort des 32e et 16e de finale de la coupe d'Algérie, la FAF a rendu hommage à l'ancien dirigeant du MC d'Alger dans les années 70, Abdelkader Drif.

A cette occasion, le directeur général sportif du ½ Doyen », Kamel Kaci-Saïd a reçu le trophée de la part du ministre de la Jeunesse et des sports, Mohamed Hattab, au nom de M. Drif, absent à ce rendez-vous à cause d'une maladie. Le président de la FAF, Keïredine Zetchi a rendu, pour sa part, un hommage particulier à l'ancien président du CA Bordj Bouarridj, Saleh Bouda en recon-



naissance de ses efforts pour l'épanouissement du football algérien.

L'opération de tirage-au-sort a été rehaussée par la présence des ministres de la

Jeunesse et des sports et de la Communication, respectivement MM. Mohamed Hattab et Djamel Kaouane, ainsi que le wali d'Alger, Abdelkader Zoukh.

COUPE D'ALGÉRIE (TIRAGE) : DRB Tadjenonet-CRB et ESS-O Médéa, affiches des 32es de finale

Le tirage au sort des 32es de finale de la Coupe d'Algérie de football seniors, effectué dimanche à l'ESHRA d'Ain Benian (Alger), a donné lieu à des affiches au sommet opposant DRB Tadjenonet-CR Belouizdad et ES Sétif-O Médéa, pensionnaires de la Ligue 1 Mobilis.

D'autres affiches alléchantes mettront aux prises des équipes de Liges 1 et 2, à savoir JSM Bejaia-JSM Skikda (Ligue 2), RC Kouba-MC Alger et USM Alger-ASM Oran. Le détenteur du trophée, l'USM Bel Abbès aura une tâche facile devant MS Cherchell, alors que le CS Constantine, champion d'Algérie en titre, sera opposé au RC Bougaa.

- 1.Amel Bousaâda-ORB Boumrahra
 - 2.MBS Oued Sly-USM Annaba
 - 3.IHChekkala-USM Khencela
 - 4.USM Alger-ASM Oran
 - 5.IB Lakhdaria-JS Saoura
 - 6.DRB Tadjenonet-CR Belouizdad
 - 7.MSP Batna-CR Bouquirat
 - 8.HAMR Annaba-CRV Moussa
 - 9.GC Mascara-CABB Arerridj
 - 10.SA Mohammadia-USM Sétif
 - 11.MO Bejaia-O Magran
 - 12.O Akbou-NA Hussein Dey
 - 13.USB Douala-ICS Tlemcen
 - 14.EI Bayadh-AS Ain M'lila
 - 15.US Remchi-MC El Eulma
 - 16.JS Ghir Abadla-USM El Harrach
 - 17.MB Rouissat-JSM Tiaret
 - 18.ASS Nationale-CRB A. Oussara
 - 19.CA Batna-ESB Besbes
 - 20.USM Blida-Paradou AC
 - 21.WA Tlemcen-USMD Ben Khedda
 - 22.MBBazer Sakhra-CR Beni Thour
 - 23.JSM Bejaia-JSM Skikda
 - 24.Amel Ghris-JS Kabylie
 - 25.SA Sétif-CRB Kais
 - 26.MC Oran-ASB Maghnia
 - 27.RA Ain Defla-NT Souf
 - 28.ES Sétif-O Médéa
 - 29.CS Constantine-RC Bougaa
 - 30.NC Magra-FCB A.Ramdane
 - 31.USM Bel Abbès-MS Cherchell
 - 32.RC Kouba-MC Alger
- Les rencontres des 1/32 de finale se dérouleront les 17 et 18 décembre.

USM Alger-USM Bel Abbès, éventuel choc des 1/16es de finale

Le tirage au sort des 1/16es de finale de la Coupe d'Algérie seniors de football effectué dimanche à l'ESHRA d'Aïn Benian (Alger), pourrait donner lieu à un choc explosif mettant aux prises l'USM Alger au détenteur du trophée, l'USM Bel Abbès.

Les autres matches des 16es de finale ont été plus au moins équilibrés. Les rencontres se dérouleront les 27, 28 et 29 décembre.

Programme des 1/16es de finale:

- Vainqueur du match 5 - vainqueur du match 29
- Vainqueur du match 7 - vainqueur du match 25
- Vainqueur du match 14 - vainqueur du match 23
- Vainqueur du match 17 - vainqueur du match 18
- Vainqueur du match 27 - vainqueur du match 26
- Vainqueur du match 2 - vainqueur du match 22
- Vainqueur du match 15 - vainqueur du match 30
- Vainqueur du match 9 - vainqueur du match 21
- Vainqueur du match 19 - vainqueur du match 6
- Vainqueur du match 1 - vainqueur du match 28
- Vainqueur du match 8 - vainqueur du match 32
- Vainqueur du match 16 - vainqueur du match 11
- Vainqueur du match 13 - vainqueur du match 20
- Vainqueur du match 10 - vainqueur du match 24
- Vainqueur du match 3 - vainqueur du match 12
- Vainqueur du match 4 - vainqueur du match 31

COUPE D'ALGÉRIE 2018-2019- TIRAGE AU SORT DES 1/16 ET 1/32 DE FINALE : Déclarations

Voici les déclarations recueillies par l'APS au terme du tirage au sort des 1/16 et 1/32 de finale de la Coupe d'Algérie pour la saison 2018-2019, dimanche soir, à l'Ecole supérieure d'Hôtellerie et de restauration l'ESHRA d'Aïn Benian (Alger).

Kheireddine Zetchi, président de la Fédération algérienne de football (FAF): «Le tirage au sort pour le compte de la Coupe s'est soldé par d'importantes disputes sportives que nous souhaitons qu'elles se déroulent dans un esprit sportif de haut niveau, car le football repose, au final, sur la fraternité et la cordialité qui ont empreint la cérémonie du tirage au sort.

Nous attendons, les 17 et 18 décembre pour connaître les résultats du 32e tour, voire même pourquoi pas des surprises. Aujourd'hui, nous avons honoré deux personnes qui ont tant donné pour le football algérien. L'ancien président du MC d'Alger, Abdelkader Dhrif qui s'est absenté pour cause de maladie et auquel nous souhaitons prompt rétablissement.

Saleh Bouda, l'ancien président de Aghali Bordj Bou Arreridj. Nous tendons, à faire de ces hommages, une tradition afin que nous n'oubliions jamais les hommes qui étaient au service du football».

Mounir Debichi, Secrétaire général de l'USM Alger : «Nous avons hérité lors du 32e tour de l'ASM Oran, un club formateur par excellence. Si nous réussissons à passer le cap des 32e, il se peut que nous confrontions lors des 16e, le détenteur du titre, l'USM Bel Abbès. Ce sont là deux adversaires redoutables que nous devons respecter.

Nous avons prouvé, au dernier moment, que nous avons une formation forte en Championnat national, d'autant plus que nous avons remporté la majorité des rencontres, malgré notre dernière défaite face à l'ESS. Nous tendons à recourir à l'expertise que nous avons acquise dans la compétition de la Coupe d'Algérie pour dépasser ces deux tours et arriver au 1/8 de la finale. En toute franchise, s'adjuger titre du Championnat figure parmi les objectifs de l'USM, d'autant plus que nous avons une grande ambition d'aller loin».

Mahfoud Boukkelkhal / président de l'Olympique de Médéa : «Nous visons à donner le maximum de nous-mêmes et à jouer avec sérieux pour le plaisir de nos supporters, d'autant plus que la Dame coupe a un goût et une saveur particuliers».

Belkacem Houassi, président du JSM Bejaia : «Nous allons compter sur le soutien de notre public pour battre la JSM Skikda sur notre terrain et poursuivre notre parcours».

Karim Takka/ président de l'Olympique d'Akbou : «Nous sommes honorés d'affronter le NA Hussein Dey qui est une ancienne équipe que nous accueillons chez nous, sans pression. Nous considérons ceci comme une fête sportive dans la ville d'Akbou».

Hamiche Djelloul/Président Mouloudia de Cherchell : «L'équipe de la Mouloudia sportive de Cherchell est connue pour son histoire et elle compte 18 chahids parmi les joueurs lors de la Guerre de libération. Pour la coupe, nous irons à Bel Abbès pour faire tout notre possible et pourquoi pas réaliser un score et remporter le billet pour se qualifier au 16e tour».

COPA LIBERTADORES: River Plate sacré en battant Boca Juniors (3-1)

River Plate s'est adjugé dimanche sa 4e Copa Libertadores, après avoir battu en prolongation Boca Juniors (3-1) lors la finale retour entre les deux grands rivaux du football argentin, à l'issue d'un match tendu et placé sous haute surveillance après avoir été délocalisé à Madrid à la suite de violences en Argentine.

Boca Juniors avait ouvert le score sur un contre conclu par Dario Benedetto (44e), avant que Pratto n'égalise pour River Plate (68e). La délivrance n'est venue pour River qu'à la 108e minute, sur une frappe en lucarne de Juan Quintero, face à une équipe de Boca réduite à dix, avant que Martinez n'enfonce le clou (120e+2), pour refermer une journée et un match interminables mais déroulés sans incidents. A l'aller, les deux équipes s'étaient séparées sur un nul (2-2).

CAN-2023 La CAF attend une réponse de la Côte d'Ivoire

La Confédération africaine de football (CAF) «attend» une réponse de la Côte d'Ivoire, qui n'est plus le pays hôte de la CAN-2021 après le retrait de la CAN-2019 au Cameroun et le décalage des éditions, pour accepter l'organisation de la CAN-2023, a annoncé le président de l'instance, lundi.

«On attend. Nous avons fait la même démarche (qu'avec le Cameroun), nous avons envoyé la lettre. Lundi ou mardi, il y aura une réunion entre le Premier ministre et les gens qui s'occupent de l'organisation de la CAN, donc on va voir», a expliqué Ahmad Ahmad dans un entretien à l'AFP.

En 2014, la CAF alors présidée par le Camerounais Issa Hayatou avait attribué les trois prochaines CAN d'un coup: 2019 au Cameroun, 2021 à la Côte d'Ivoire et 2023 à la Guinée. L'instance africaine a finalement retiré fin novembre l'organisation de l'édition 2019 au Cameroun, en raison de retards dans les travaux d'infrastructures et une situation fragile sur le plan sécuritaire.

Mais la CAF a décidé de confier l'organisation de l'édition 2021 au Cameroun et 2023 à la Côte d'Ivoire, avait annoncé Ahmad Ahmad lundi sur la chaîne de télévision Africaine Média TV. De son côté, le Cameroun, qui s'est vu retirer la CAN-2019, «est d'accord» pour devenir l'hôte de l'édition 2021, a assuré Ahmad Ahmad.

«J'ai la lettre, je communique avec la présidence de la République. On est d'accord pour 2021.», a annoncé le président de l'instance africaine.

ANGLETERRE / RACISME : Sterling reçoit le soutien de l'association des joueurs

L'Association anglaise des footballeurs professionnels (PFA) a assuré son soutien au joueur de Manchester City, Raheem Sterling, après les insultes racistes dont il aurait été victime pendant la défaite de samedi à Chelsea (2-0), a-t-elle annoncé lundi dans un communiqué.

«Raheem a décidé d'en parler haut et fort, nous nous tenons à ses côtés, prêts à se serrer les coudes, (pour lutter) contre la discrimination qu'il évoque», a assuré Simone Pound en charge de l'égalité et de la diversité à la PFA, qui «condamne fortement l'augmentation des incidents racistes dont nos joueurs sont victimes, en provenance des tribunes». «Nous encourageons tous

les clubs à prendre les mesures les plus significatives à l'égard des fans qui se rendent coupables d'insultes racistes envers les joueurs», ajoute la PFA, tout en «saluant le professionnalisme de Raheem lors de cet incident et sa déclaration sur Instagram dimanche».

Sur son compte Instagram, l'international anglais de 24 ans (47 sélections, 4 buts), né à Kingston (Jamaïque), a accusé dimanche certains journaux britanniques, dont le Daily Mail, «d'alimenter le racisme» par leur manière de parler des footballeurs noirs.

Le club londonien et la police de Londres ont lancé une enquête sur ces possibles insultes racistes

Le pays organisateur de la CAN-2019 sera connu le «9 janvier»

La Confédération africaine de football (CAF) annoncera le 9 janvier prochain à l'issue de la réunion de son comité exécutif, le nom du pays organisateur de la CAN-2019, retirée au Cameroun fin novembre dernier, rapporte lundi l'AFP citant le président de l'instance africaine, Ahmad Ahmad.



Après la clôture de l'appel aux candidatures programmée le 14 décembre, «tout sera finalisé le 25 décembre pour faire sortir une +short list+ de candidats avec leur évaluation et des notations claires. Le comité exécutif va se réunir le 9 janvier à Dakar (Sénégal), où nous donnerons la décision», a expliqué Ahmad Ahmad.

Le comité exécutif de la

CAF avait décidé le vendredi 30 novembre à Accra de retirer au Cameroun l'organisation de la CAN 2019 en raison des retards dans l'avancement des travaux. Pour la Confédération, le pays n'est pas prêt à accueillir du 15 juin au 13 juillet un tournoi élargi à 24 équipes.

Les fédérations membres de la Confédération africaine de football intéressées

par l'organisation de la phase finale de la Coupe d'Afrique des nations CAN 2019 devront soumettre leur dossier de candidature à la CAF au plus tard le vendredi 14 décembre 2018 à minuit (heure du Caire), avait annoncé jeudi soir l'instance africaine. Selon la même source, l'appel à candidature pour abriter la CAN 2019 a été adressé à toutes les as-

sociations membres de la CAF. A partir du 15 décembre 2018, la CAF annoncera la liste des candidatures pré-sélectionnées, demandera des informations complémentaires aux soumissionnaires et organisera éventuellement des visites sur place afin de compléter l'évaluation des dossiers de candidatures, précise la même source.

TRANSFERTS: L'Algérien El-Mellali intéresse l'ES Tunis

L'ES Tunis (Ligue 1 tunisienne de football), souhaite engager l'attaquant international algérien d'Angers SCO (Ligue 1 française), Farid El-Mellali, lors du prochain mercato hivernal, rapporte lundi la presse tunisienne.

Selon la même source, le choix des champions d'Afrique est tombé sur l'ancien joueur du Paradou AC (Ligue 1 algérienne) pour renforcer sa ligne d'attaque en prévision de la deuxième

partie de la saison. El-Mellali s'est engagé cet été pour quatre saisons avec Angers après avoir été mis à l'essai durant la période de préparation. Rârement titularisé par le staff technique, El-Mellali aurait préféré changer d'air en s'engageant avec le club Champion d'Afrique en titre.

Outre El-Mellali, l'ES Tunis a engagé, dimanche, l'attaquant algérien du Paradou AC Tayeb Meziani, pour un

contrat de trois saisons. Convoité par la JS Kabylie, Meziani (22 ans), pur produit de l'Académie JMG/PAC, a préféré rejoindre l'Espérance, détenteur de la Ligue des champions, où évolue le milieu offensif international Youcef Belaïli. L'ES Tunis participera à la Coupe du monde des clubs prévue aux Emirats arabes unis du 12 au 22 décembre.

LIQUE PROFESSIONNELLE-1 : L'ES Sétif en stage en Espagne (direction)

L'ES Sétif (Ligue professionnelle-1 Mobilis de

football) effectuera à compter de dimanche un

stage préparatoire de la phase retour dans la ville espagnole d'Alicante, apprend-on dimanche de l'administration du club.

La délégation sétifienne composée de 31 membres dont 22 joueurs arrivera dimanche soir dans la ville espagnole pour ce stage qui se poursuivra jusqu'au 17 décembre courant, selon la même source.

Parmi les 22 joueurs, figurent cinq jeunes du club dont le gardien Oussama Filali, le milieu de terrain Rahim Deghmoum, les deux attaquants Ahmed Kendoussi et Kheir Annès Belaïd et le défenseur Abbas Aychoune. Les attaquants Hamza Benouh, Youcef Laouafi, Aymane Boucif, Sid-Ali Lakroum, le gardien Hocine Nasri et l'ivoirien Daoudi Isla ne

feront pas le déplacement après la décision du club de les libérer, est-il précisé.

La même source a indiqué en outre que le milieu de terrain Hervé Ossette du club congolais des Diables Noirs et le Ghanéen Kwamé Kizito du club libyen El Ittihad étaient «très proches» d'endosser le maillot noir et blanc et devront arriver dans les prochaines 48 heures à Sétif.

Le stage de l'ESS, qui disputera deux matches amicaux à Alicante, sera une occasion pour le coach Noureddine Zekri de donner un nouveau souffle au club après son élimination de la ligue des champions d'Afrique et de la coupe arabe des clubs champions.

COMAN LOIN D'ÊTRE À 100% ?

Kingsley Coman a fait le point sur son retour de blessure dans le quotidien *L'Équipe*. "Lorsque je vois que c'est trop compliqué, je n'y vais pas. A moi de faire attention. Ma carrière peut être encore longue et il est préférable que je mette deux ou trois mois à retrouver ma meilleure forme, ce n'est pas grave, du moment que ça me permet d'être protégé pour les années suivantes", a indiqué l'international français.



GARETH BALE EN ROUTE POUR L'ITALIE ?

L'agent de Gareth Bale a donné des indices sur la situation de son milieu offensif du Real Madrid dans Tuttosport.

Jonathan Barnett a indiqué qu'un transfert en Italie était possible dans un futur proche pour le joueur du Real Madrid. "S'il peut se rendre en Italie ? En ce moment, il est heureux à Madrid. Si je pense au futur, cependant, rien n'est impossible." Pour rappel, Bale est sous contrat jusqu'en juin 2022 avec le Real Madrid.



RONALDO DÉÇU, MAIS...

ainqueur à 5 reprises du Ballon d'Or, l'attaquant de la Juventus Turin Cristiano Ronaldo (33 ans, 15 matchs et 10 buts en Serie A cette saison) a terminé à la 2e place de l'édition 2018 derrière le milieu de terrain du Real Madrid Luka Modric.

Si le Portugais n'a pas caché sa déception, il a également été beau joueur envers son ancien coéquipier. "Je pensais que je méritais de le gagner, j'ai tout fait pour sur le terrain, les statistiques ne mentent pas. Mais il ne s'agit pas de la fin du monde, je respecte cette décision et il faut aussi féliciter Modric. Déçu ? Bien sûr, mais la vie continue et je vais travailler dur pour le remporter la saison prochaine", a assuré CR7 pour le quotidien Corriere dello Sport.

On peut compter sur Ronaldo pour être l'un des candidats sérieux au Ballon d'Or en 2019.

Le coup de gueule de Sterling

Samedi, au moment d'aller frapper un corner lors du choc de la 16e journée de Premier League face à Chelsea (0-2), l'ailier de Manchester City Raheem Sterling (24 ans, 13 matchs et 8 buts en Premier League cette saison) a été visé par des insultes, visiblement à caractère raciste, venues des tribunes. Le lendemain, l'international anglais a accusé les médias britanniques d'alimenter ce climat. "Pour tous les journaux qui ne comprennent pas pourquoi les gens sont racistes de nos jours, tout ce que j'ai à dire, c'est qu'il faut une nouvelle réflexion à propos de la médiation équitable et de donner à tous les joueurs une chance égale", a lancé le Citizen sur son compte Instagram.

Pour étayer ses dires, l'ancienne pépite de Liverpool a mis en avant deux articles du Daily Mail qui traitent tous deux de l'achat d'une maison à plus de 2 millions d'euros par deux de ses coéquipiers, Phil Foden et Tosin Adarabioyo. Alors que le journal indique que le premier a "préparé l'avenir", il se montre plus critique au sujet du second en soulignant qu'il a dépensé cette somme sans jamais avoir joué en Premier League. "Le jeune garçon noir (Adarabioyo) est considéré sous un mauvais jour. Ce qui contribue à alimenter le racisme et les comportements agressifs", a déploré Sterling. Un vrai coup de gueule.



Joe Gomez prolonge à Liverpool

Les Reds veulent miser sur la stabilité, comme annoncé et souhaité par le club il y a quelques semaines. En effet, après Sadio Mané, un autre joueur a prolongé son contrat avec le club. Il s'agit de Joe Gomez, le défenseur central de 21 ans, qui a signé un contrat « sur le long terme ». Le numéro 12 est arrivé au club en 2015 en provenance de Charlton. S'il a peu joué lors des premières années, il a confiance de Jürgen Klopp, particulièrement depuis la saison dernière. En début de saison, il a remplacé avec brio Dejan Lovren dans l'axe de la défense centrale, et a formé une paire solide avec Virgil Van Dijk.



La direction va discuter avec Özil

Sous contrat jusqu'en juin 2021 avec Arsenal, Mesut Özil pourrait quitter dès cet hiver l'effectif du club londonien. Selon le journal anglais The Sun, les Gunners envisageraient de vendre en janvier le milieu de terrain allemand, contre 25 millions de livres (28 millions d'euros). Le footballeur de 30 ans figureait sur les tablettes de l'Inter Milan. Les Nerazzurri prévoiraient cette semaine de débuter les discussions avec les représentants du natif de Gelsenkirchen.

ALGER-ONU

CONFÉRENCE INTERNATIONALE DE L'ONU SUR LA MIGRATION
M. Bedoui à Marrakech



Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Noureddine Bedoui prend part, à partir de lundi à Marrakech, à la tête d'une importante délégation aux travaux de la conférence internationale de l'ONU pour l'adoption du Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières.

Cette conférence de deux jours discutera «des mécanismes à mettre en place pour l'adoption des pratiques idéales en matière de migration dans le cadre du respect des droits de l'Homme et la souveraineté des pays et l'adoption officielle du pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières».

Dans son allocution d'ouverture des travaux de la conférence, le Secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres a insisté sur la nécessité d'apporter des solutions radicales au phénomène de «la migration illégale dans le cadre de la solidarité, de la coopération internationale et de la confrontation des enjeux futurs, notamment la question du développement et de la stabilité des citoyens dans leurs régions et pays d'origine».

La conférence se déroule en présence de nombreux chefs d'Etat et de gouvernements, outre des représentants d'organisations non gouvernementales (ONG). «Le Pacte onusien ne vise pas seulement à aider les migrants mais aussi les pays d'origine et les pays d'accueil», a fait savoir M. Guterres, soulignant que ce pacte met l'accent sur l'importance de proposer davantage de canaux juridiques facilitant l'accès aux opportunités d'emploi, ce qui éliminerait, par la suite, de manière efficace la traite des êtres humains». Cet accord, indique la SG de la conférence, Louise Arbour, constitue «un document fondamental» pour une meilleure organisation de la question de migration. A rappeler que l'ONU avait adopté la déclaration de New York pour les réfugiés et les migrants au cours de laquelle, l'Assemblée générale avait décidé de développer un pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières le 13 juillet 2018.

ALGÉRIE-EAU **Messahel prend part à Dubaï au Sommet des pionniers des réseaux sociaux**

Le ministre des Affaires étrangères, Abdelkader Messahel, a pris part, lundi à Dubaï, au Sommet des pionniers des réseaux sociaux, organisé sous le haut patronage du Cheikh Mohammed bin Rashid Al Maktoum, vice-président des Emirats Arabes Unis et président du Conseil des ministres et gouverneur de Dubaï, où il lui a été attribué le Prix de la «catégorie politique» en présence de personnalités arabes de renommée.

Dans une déclaration à la télévision algérienne et à l'APS après la cérémonie de remise des prix, le ministre a exprimé ses «remerciements» et sa «gratitude» au Cheikh Mohammed bin Rashid Al Maktoum pour «de parrainage de cet événement, considéré comme l'un des événements médiatiques les plus importants de la région et dans le monde arabe».

Il a également remercié les organisateurs, et à leur tête la professeure Mona Ghanem Al Marri, présidente de «Dubaï Press Club», pour ce prix qui «réflète les efforts de l'Algérie visant à encourager la communication en vue de répondre aux exigences de l'action diplomatique moderne, notamment la communication moyennant les



réseaux sociaux». A cette occasion, il a déclaré: «Je dédie ce prix à Monsieur le Président de la République, Abdelaziz Bouteflika, Chef de la diplomatie algérienne, qui nous a enseigné et bien appris comment se servir de l'outil diplomatique au service

des intérêts supérieurs de la nation», en insistant particulièrement sur «ses efforts et ses orientations clairvoyantes qui ont permis à la diplomatie algérienne d'être récompensée et de susciter un intérêt régional et international toujours grandissant».

Le ministre des AE reçoit le Prix des pionniers arabes des réseaux sociaux

Le ministre des Affaires étrangères, Abdelkader Messahel a reçu, lundi à Dubaï, le Prix d'excellence et mention d'honneur des pionniers arabes des réseaux sociaux dans la catégorie «politique» pour l'année 2018. Organisée par le Club de presse de Dubaï, cette édition est placée sous le haut patronage du Cheikh Mohamed Bin Rached Al Maktoum, vice-président des Emirats arabes unis et président du Conseil des ministres et gouverneur de Dubaï. Lors

de cette cérémonie, Mme Mouna Ghannam Al Meri, présidente du comité d'organisation du sommet arabe des réseaux sociaux, a salué la qualité du compte twitter du ministre Abdelkader Messahel, mettant en exergue notamment la densité et la qualité de l'information qu'ils véhiculent, la créativité qui le caractérise et l'engagement qui y se manifeste à l'échelle du réseau Twitter en utilisant trois langues à savoir l'arabe, le français et l'anglais

comme vecteurs de communication. Le prix des autres catégories étaient attribués, entre autres, à la mosquée de Cheikh Zayed (tolérance), à l'université saoudienne Nora Bent Abderrahmane (enseignement) et à Cheikh Hazza bin Zayed Al Nahyan, vice-président du conseil exécutif d'Abou Dhabi dans la catégorie «secteur gouvernemental». En outre, une mention d'honneur est également décernée à Cheikh Rached El Naimi, président du conseil

exécutif d'Ajman, à la reine Rania de Jordanie et au prince Ali Ben Hussein de Jordanie. Le Prix des pionniers arabes des réseaux sociaux permet de reconnaître le caractère exceptionnel du rôle de premier plan que jouent les lauréats choisis dans les différentes catégories par leur interaction positive au service de la promotion de l'image des pays arabes à l'échelle régionale et internationale.

AIN TÉMOUCHENT : Démantèlement d'un réseau régional de passeurs de candidats à l'émigration clandestine

Des éléments de la Gendarmerie nationale de la wilaya d'Ain Témouchent ont démantelé un réseau régional de passeurs de candidats à l'émigration clandestine via la mer et arrêté trois de ses membres, a-t-on appris lundi de ce corps de sécurité. Ce réseau de passeurs opérait à partir des côtes des wilayas de Chlef,

Mostaganem, Oran et Ain Témouchent, assurant des traversées clandestines vers les côtes espagnoles.

Six éléments de ce réseau ont été identifiés, dont trois originaires des wilayas de Chlef et Ain Témouchent ont été arrêtées, et les recherches sont en cours pour appréhender les autres membres du réseau, ont indiqué les

services de la Gendarmerie nationale d'Ain Témouchent.

L'opération a permis la récupération d'une embarcation de pêche utilisée par ce réseau et les trois mis en cause ont été placés dimanche en détention provisoire par la justice pour émigration clandestine.

APS

RÉDACTION ADMINISTRATION

<3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL. : 023.38.47.97/023.38.48.00

FAX : 023.38.47.95 / E-MAIL : contact@dknews-dz.com - SITE : http://www.dknews-dz.com

PUBLICITE : S'adresser à 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL. : 023.38.47.97/023.38.48.00

FAX : 023.38.47.95 / E-MAIL : contact@dknews-dz.com - IMPRESSION : S.I.A.

Pour votre publicité, prière de s'adresser à l'Entreprise nationale de communication d'édition et de publicité - ANEP spa -

1, Avenue Pasteur - Alger - TÉL : 021.71.16.64 / 021.73.71.28 - FAX : 021.73.95.59 / 021.73.99.19

CONFÉRENCE DE L'UNITÉ ISLAMIQUE: M. Ghlamallah demain en Arabie Saoudite



Le président du Haut Conseil Islamique (HCI), Bouabdellah Ghlamallah prendra part, à compter de mercredi prochain, à la Mecque (Arabie Saoudite), aux travaux de la conférence islamique, organisée par la Ligue islamique mondiale (LIM), sous le thème «l'unité islamique», a indiqué dimanche le HCI dans un communiqué. Une élite d'ulémas, de savants et de penseurs du monde islame devront participer à cette conférence qui se tiendra les 12 et 13 décembre en cours. Cette conférence se veut une opportunité de rapprocher les vues des ulémas et prédateurs, de diffuser les valeurs de modération et du juste milieu, d'approfondir les liens de fraternité entre les musulmans et de banir le discours d'exclusion.

MDN**LUTTE CONTRE LE TERRORISME**

Deux casemates pour terroristes et une bombe artisanale détruites à Aïn Defla



Deux (2) casemates pour terroristes et une bombe de confection artisanale ont été détruites dimanche, lors d'une opération de ratissage menée à Ain Defla, par un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP), indique lundi le ministère de la Défense nationale (MDN), dans un communiqué.

«Dans le cadre de la lutte antiterroriste, un détachement de l'Armée nationale populaire a découvert et détruit, le 9 décembre 2018, lors d'une opération de ratissage menée à Ain Defla (1ère Région militaire), deux (2) casemates pour terroristes et une bombe de confection artisanale», précise la même source. Par ailleurs et dans le cadre de la lutte contre la contrebande et la criminalité organisée, un détachement combiné de l'ANP a intercepté, à Bouira (1ère RM), un narcotrafiquant en possession de (17) kilogrammes de kif traité, tandis que des éléments de la Gendarmerie nationale ont arrêté deux (2) contrebandiers et saisi deux (2) camions et (67,4) quintaux de tabac à El Oued (4e RM). Les éléments de la Gendarmerie nationale ont, en outre, ont arrêté, à Sétif (5e RM) et Béchar (3e RM), un narcotrafiquant et saisi (3,9) kilogrammes de kif traité et (528) comprimés psychotropes. D'autre part, des Gardes-côtes «ont appréhendé, à Chlef (1ère RM), douze (12) personnes à bord d'une embarcation de construction artisanale, tandis que onze (11) immigrants clandestins de différentes nationalités ont été arrêtés à In Guezzam», rapporte le communiqué.